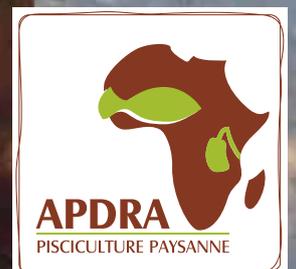


**APDRA**  
Pisciculture  
Paysanne

**FOFAS**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**



*L'innovation piscicole  
pour satisfaire les besoins alimentaires*

## LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### L'APDRA a eu vingt ans en 2016 !

A l'origine, l'association « APDRA-F » a été créée par un groupe de volontaires qui avaient partagé l'expérience de l'émergence de la pisciculture commerciale en barrage extensif chez les petits planteurs de cacao de Côte d'Ivoire et qui étaient désireux de promouvoir ce développement dans ce pays, puis en Guinée. Après 10 années et plusieurs centaines de pisciculteurs installés durablement dans ces deux pays, l'association a connu une phase d'élargissement de son champ d'action avec plusieurs projets d'envergure à Madagascar ainsi que dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale. En 2010, l'APDRAF change de nom et devient « APDRA Pisciculture Paysanne », marquant ainsi sa volonté de s'intéresser à tous types de milieux agro-écologiques. Plus récemment, des missions sur un autre continent, en Corée du Nord et au Cambodge, complètent cet élargissement.

L'association s'investit en parallèle dans des relations plus étroites et construites avec les acteurs institutionnels, notamment à Madagascar et dans le cadre d'un partenariat établi avec la Direction Nationale en charge de la Pisciculture en République de Guinée.

Dans ses statuts, l'APDRA a pour objet de mettre en place des dynamiques de pisciculture au sein du monde paysan en considérant cette activité comme un outil de développement à part entière ; plus précisément, en appuyant la réflexion, les actions de sensibilisation et de formation, l'échange de savoir-faire, en favorisant la recherche-développement et en aidant la structuration d'organisations professionnelles piscicoles responsables. Cet objet n'a pas changé depuis 20 ans, et reste totalement pertinent au regard des statistiques mondiales<sup>1</sup>.

### Il faut nourrir le monde

La demande mondiale en protéines s'accroît chaque année, de par l'augmentation démographique et l'augmentation du niveau de vie, entraînant une alimentation plus riches en produits animaux. L'ONU prévoit en 2050 que notre planète sera peuplée de 9,15 milliards de personnes. La croissance démographique sera la plus importante en Afrique subsaharienne (+124% entre 2006-2050 contre +37% à l'échelle mondiale selon la FAO) de même que celle des populations actives agricoles (+81% contre -13%

mondialement, avec une diminution dans toutes les autres régions, y compris en Asie<sup>2</sup>).

Actuellement 795 millions de personnes dans le monde souffrent de la faim, dont 23% sont situés en Afrique subsaharienne (FAO, 2015)<sup>3</sup>. De plus, trois habitants pauvres sur quatre dans les pays en développement vivent en zone rurale et la plupart dépendent directement ou indirectement de l'agriculture pour subvenir à leurs besoins<sup>4</sup>. De nos jours, les conséquences de l'agriculture intensive se font de plus en plus ressentir, avec des dégâts sur l'environnement et la santé humaine. Sa dépendance forte aux intrants externes accroît, dans la situation actuelle, la volatilité des prix des produits agricoles sur les marchés, mondiaux comme constaté depuis les années 2000. Elle se retrouve contrainte à une mutation permanente qui ne lui donne pas les moyens d'affronter sereinement les défis du changement climatique.

Selon certains auteurs<sup>5</sup>, le Bangladesh, le Cambodge, la Chine, l'Inde, les Philippines et le Viet Nam sont les pays les plus vulnérables du monde face au changement climatique, or ces pays représentent 80% de la production aquacole mondiale. C'est donc face à ce danger que l'APDRA vise l'Afrique mais s'ouvre également à certains pays d'Asie comme le Cambodge, car nous pensons que l'amélioration de la production aquacole paysanne, qui fait partie de notre mission, pourrait permettre d'accroître la résilience de ce secteur productif.

### L'aquaculture reste un « outil » d'avenir

En 2014, l'aquaculture a fourni davantage de poisson pour la consommation humaine que les pêches de capture pour la première fois (FAO, 2016), elle reste encore inférieure au niveau de la production globale (cf. graphique ci-dessous). En effet, les captures de pêche sont relativement stables depuis les années 1980 alors que la production de l'aquaculture augmente très fortement.

Le poisson est un produit clé de l'alimentation humaine : c'est la protéine animale la moins chère et la plus consommée dans le monde. La consommation de poisson par habitant est estimée à 20,2 kg/hab/an mais est en forte augmentation et devrait atteindre en moyenne 21,8 kg/hab/an en 2025 (FAO, 2016). Le secteur de la pêche ne peut donc pas pallier l'augmentation de la demande croissance. Seule l'aquaculture possède cette marge de progression.

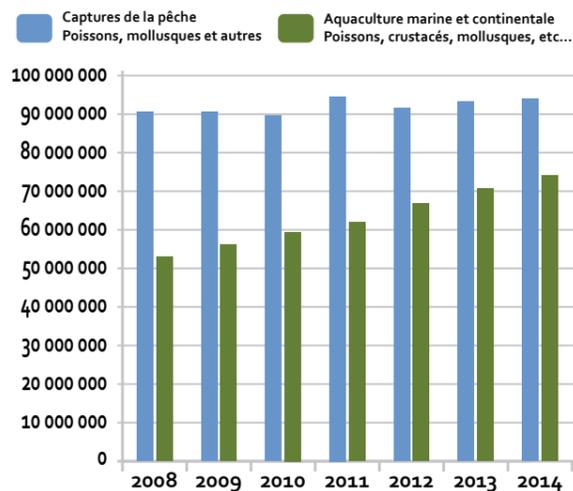
<sup>1</sup> FAO, 2014. Statistiques des pêches et de l'aquaculture. Annuaire 2014. <http://www.fao.org/3/a-i5716t.pdf>

<sup>2</sup> Dorin B., 2014. Dynamiques agricoles en Afrique subsaharienne : une perspective à 2050 des défis de la transformation structurelle - 52 pages. Rapport pour la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM), Paris. CSH (New Delhi) – CIRAD (Montpellier) – CIREN (Paris).

<sup>3</sup> FAO, 2015. L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2015. Objectifs internationaux 2015 de réduction de la faim: des progrès inégaux. <http://www.fao.org/3/390d48ec-d6bb-4b1a-a60e-059070715fbo/i4646f.pdf>

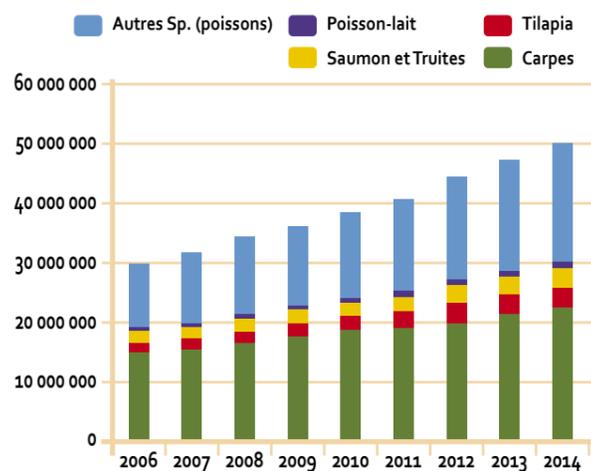
<sup>4</sup> « Croissance économique et réduction de la pauvreté dans les trois mondes ruraux », dans L'agriculture au service du développement. Rapport 2008 sur le développement dans le monde, sous la direction de Banque mondiale. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Hors collection », 2008, p. 32-53. <http://www.cairn.info/l-agriculture-au-service-du-developpement--9780821372999-page-32.htm>

<sup>5</sup> Voir : FAO, 2016. La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2016. Contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition de tous. Rome. 224 pages.



Graphique n° 1 : Quantités (en tonnes) produites par l'aquaculture marine et continentale (poissons, crustacés, mollusques, etc... - hors algues) et par les captures de pêche (poissons, crustacés, mollusques, etc...) au niveau mondial.

Il est à noter que la production des poissons continentaux s'est maintenue et même légèrement renforcée (85,5 % du poisson produit en 2014). En tête du classement, les 10 premières espèces de poissons élevés dans le monde sont des espèces d'eau douce et les espèces de grande taille s'alimentant en bas de la chaîne trophique ont renforcé leur position : 6 espèces de carpes sont en tête de ce classement et représentent à elles seules près de 45% de la production totale de poisson, le tilapia (*Oreochromis niloticus*) étant juste derrière (7,4%).



Graphique n° 2 : Quantités (en tonnes) des 10 premières espèces de poisson élevées au niveau mondial

Par ailleurs, il est important de souligner que l'élevage d'espèces animales non nourries représentait, en 2014, 30,8 % de la production mondiale de poissons d'élevage (FAO, 2016). L'élevage de ces espèces est avantageux sur le plan de l'environnement, mais aussi sur le plan de la sécurité alimentaire, du fait de son coût réduit lié à l'absence

d'apport d'aliments. En effet, les systèmes basés sur l'alimentation avec granulés impliquent la gestion d'une trésorerie importante et sont donc très risqués pour des petites structures (Oswald et Mikolasek, 2016)<sup>6</sup>.

Ainsi, comme la FAO, l'APDRA défend depuis des années, une production basée<sup>7</sup> sur des espèces se nourrissant en bas des chaînes trophiques, qui sont les seules à pouvoir prétendre à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

### Viser la pisciculture commerciale intégrée dans les exploitations familiales et favoriser une démarche permettant l'innovation locale

Bruno Dorin (2014)<sup>8</sup> met en doute la reproductibilité de la transformation structurelle telle qu'elle a été observée dans le passé, en Europe par exemple : une migration en masse des actifs agricoles pauvres vers d'autres secteurs d'activités pour permettre aux actifs agricoles restants d'augmenter la taille de leur exploitation et la productivité de leur travail. Cette situation peut-elle réellement se reproduire en Afrique ou en Asie ? Les coûts financiers et humains qui y sont liés ne risquent-ils pas d'être bien plus élevés que par le passé ? L'auteur observe des situations « déviantes » où le nombre d'actifs agricoles continue d'augmenter, faute d'offre en travail suffisante en dehors de l'agriculture. De plus, dans la mesure où il devient difficile de trouver de nouvelles surfaces disponibles pour l'agriculture, la taille des exploitations ne cesse de diminuer et, malgré des augmentations parfois fortes de rendement agricoles (comme c'est le cas en Asie), l'écart de revenu avec les autres actifs se creuse encore (Dorin, 2014)<sup>9</sup>.

Pour augmenter la productivité, deux solutions sont possibles : accroître les surfaces ou intensifier l'exploitation des surfaces déjà mises en valeur. La première est encore envisageable dans certaines zones de l'Afrique subsaharienne, mais cela devient rare. La seconde est donc la seule alternative dans les zones déjà exploitées. La création d'étangs doit alors être pensée pour permettre une intensification agricole par la reconstitution de réserves d'eau ou la restauration de la fertilité de certains sols.

L'aquaculture intensive telle qu'elle est pratiquée de nos jours, a les mêmes travers que l'agriculture intensive. C'est pourtant elle qui est encore souvent promue à l'échelle internationale. Il s'agit donc, à l'avenir, de réfléchir à la réduction des impacts liés à

l'élevage des espèces aquacoles domestiques et à la construction de démarches raisonnées de l'utilisation des aliments et autres intrants (bioflocs...). Dans nos rapports d'activité des années 2014 et 2015, nous avons rappelé les limites des systèmes intensifs en Afrique et nous avons expliqué pourquoi l'appui de l'APDRA visait plus particulièrement les piscicultures commerciales intégrées dans les exploitations familiales. En effet, rappelons ce chiffre peu connu et remarquable : plus de 80 % du poisson d'élevage est produit dans de très petites ou moyennes entreprises (HLPE, 2014)<sup>10</sup>. Ce sont donc ces petites structures familiales qui sont visées par l'APDRA, la commercialisation d'une grande partie du poisson produit étant un moteur indispensable de pérennisation de l'activité<sup>11</sup>.

Comme l'indique le panel d'expert mandaté par la FAO sur la sécurité alimentaire (HLPE, 2016)<sup>12</sup> : « la diversification de la production et l'intégration de la culture et de l'élevage à tous les niveaux – de l'exploitation à la région, en passant par le paysage, la communauté et le territoire – contribueront à renforcer la résilience et à améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources ». Dans cette optique, la pisciculture rurale développée par l'APDRA est une activité de diversification des exploitations visant à développer les potentialités productives et assurer une meilleure résilience face aux crises ponctuelles ou aux changements permanents auxquelles les exploitations sont confrontées. Cette pisciculture doit s'adapter en permanence et il nous faut répondre et innover pour répondre à ces changements, notamment par des réflexions sur les intrants et la préservation des ressources en eau.

Nous constatons sur tous nos projets que la pisciculture commerciale intégrée dans les exploitations familiales donne des résultats probants et robustes. Au Libéria, par exemple, l'APDRA a conduit un unique projet de 4 ans, l'IFIDEP (Inland Fish Farming Project in Liberia) qui a pris fin en décembre 2013. En décembre dernier, soit trois ans plus tard, nous avons pu constater qu'une grande partie des pisciculteurs installés par le projet sont toujours en activité et que de nouveaux pisciculteurs, parfois même dans des villages non aidés par le projet, se sont installés grâce aux pisciculteurs les plus chevronnés et aux anciens techniciens du projet. Le dynamisme est fort et une nouvelle association a émergé, non pas sous la tutelle d'un projet mais

bien en réponse aux attentes de producteurs qui ont compris les avantages d'une telle organisation, notamment en termes d'échanges de techniques et de conseil entre pisciculteurs. Ces échanges sont une clé pour améliorer la robustesse des systèmes mis en œuvre et les adapter aux changements. En effet, pour beaucoup de petits agriculteurs, gérer les risques liés aux changements de l'environnement aussi bien sur les plans social, économique que climatique est un véritable défi. Ils doivent être en mesure de développer des systèmes de production résilients dans ces environnements changeants et devraient disposer de davantage de filets de sécurité.

Enfin, soulignons que la démarche de développement doit être adaptée à la population locale pour être durable. Dans ce but, l'APDRA choisit d'être au plus proche des pisciculteurs pour faire émerger les innovations, ce qui rejoint la logique du « chercheur » développée par Easterly dans ses ouvrages (en opposition à la logique du « planificateur » qui explique selon lui l'échec du développement depuis un demi-siècle). L'APDRA doit maintenir son rôle central d'appui-conseil et de formation des pisciculteurs et accroître son effort de proposition de solutions innovantes, en concertation avec les pisciculteurs et en partenariat avec la recherche. Parmi ces producteurs, doivent être particulièrement visés ceux dont le développement de l'activité piscicole constitue un moteur robuste de croissance et de réduction de la pauvreté, et qui sont au cœur des réseaux locaux.

### Conclusion

Pour résoudre, ensemble, le défi d'amélioration des conditions de vie des pisciculteurs et de leur famille, et pour travailler en collaboration étroite avec eux en vue de développer une pisciculture adaptée à leur situation, tout le conseil d'administration se joint à moi pour vous inviter à vous impliquer dans la vie de l'APDRA, devenir membre ou suivre notre actualité.

Pour le Conseil d'Administration de  
l'APDRA Pisciculture Paysanne,

Claire Gsegner,  
Présidente

<sup>9</sup> Bruno Dorin, Jean Charles Hourcade, Michel Benoit-Cattin, 2013. A World without Farmers? The Lewis Path Revisited. CIRED Working Paper 47-2013, 2013, pp.22. <hal-00841694>

<sup>10</sup> Groupe d'experts de haut niveau (HLPE), 2014. La durabilité de la pêche et de l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome 2014

<sup>11</sup> les petites exploitations agricoles « de subsistance », sont marginalisées et, même si elles vendent souvent une petite part de leur production au moment de la récolte, restent invariablement acheteurs nets de nourriture sur l'année (Hazell, 2013 ; Oswald et Mikolasek, 2016. Elles ne sont donc pas pérennes, ne résistent pas aux chocs et doivent se transformer, soit changer d'activité, soit se diversifier et devenir une exploitation à visée commerciale.

<sup>12</sup> Groupe d'experts de haut niveau (HLPE), 2016. Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l'élevage? Un rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome, 2016.

**4 200**  
pisciculteurs

En 2016, les équipes de l'APDRA ont accompagné quotidiennement plusieurs milliers de pisciculteurs et rizipisciculteurs, en phase d'installation ou produisant déjà du poisson.

**10 800**  
élèves

Plus de 10 800 collégiens des Hauts Plateaux de Madagascar ont été initiés à la rizipisciculture par 229 enseignants formés par l'APDRA.

**8** organisations professionnelles d'envergure régionale

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets, l'APDRA appuie 8 organisations professionnelles de producteurs agricoles. Deux d'entre elles sont spécifiquement composées de pisciculteurs et rizipisciculteurs.

**1 000** tonnes de poissons produites

Les pisciculteurs et rizipisciculteurs appuyés par l'APDRA en 2016 et déjà en production ont récolté plus de 1 000 tonnes de poissons.

**9** interventions

8 projets de développement dans 5 pays d'Afrique : Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, ainsi qu'une assistance technique en Corée du Nord.

**3,6** millions d'euros

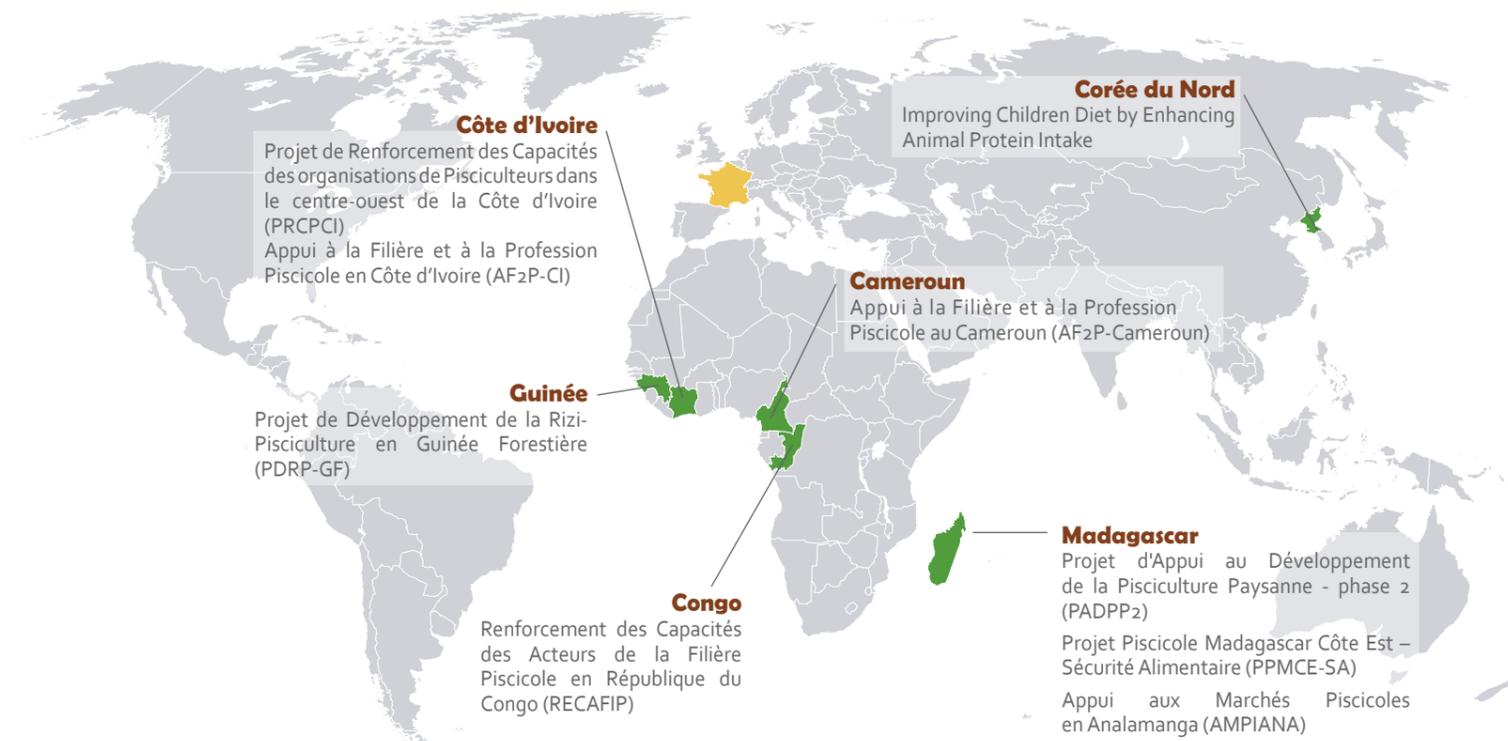
Un budget de 3 634 412 euros dont 90 % sont directement affectés aux projets. Les frais de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de personnel du siège, hormis les postes de chargés d'opérations dont la mission est entièrement dédiée à l'appui à la mise en œuvre des projets, à la recherche de financements et au développement de partenariats.

**122** professionnels

L'APDRA mobilise une équipe de 122 professionnels, en France (4% de l'effectif total) et à l'étranger (96 % de l'effectif total). Parmi eux, 65 animateurs conseillers piscicoles et techniciens piscicoles issus de plusieurs ONG nationales et de l'antenne de l'APDRA à Madagascar accompagnent directement les pisciculteurs.

**80** partenaires

Plus de 80 partenaires techniques, institutionnels et financiers sont mobilisés, au Sud et au Nord, pour la conduite des projets.



<b>Le mot du conseil d'administration</b>	<b>3</b>
<b>L'année 2016 en quelques chiffres</b>	<b>6</b>
<b>Les zones d'intervention en 2016</b>	<b>7</b>
<b>Sommaire</b>	<b>8</b>
<b>Liste des principaux sigles utilisés</b>	<b>9</b>
<b>Mission et orientations de l'APDRA Pisciculture Paysanne</b>	<b>10</b>
<b>Les opérations en cours</b>	<b>12</b>
<b>La formation</b>	<b>31</b>
<b>La vie associative</b>	<b>32</b>
<b>Rapport financier</b>	<b>37</b>
<b>Partenaires et réseaux</b>	<b>39</b>
<b>Perspectives 2017</b>	<b>41</b>
<b>Remerciements</b>	<b>42</b>

## LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES UTILISÉS

<b>AAPRGF</b>	Association des Animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière	<b>FKH</b>	Fédération Koloharena Manantenaso
<b>ACP</b>	Animateur Conseiller Piscicole	<b>FOFIFA</b>	Centre National de Recherche pour le Développement Rural
<b>ACPP</b>	Association des Commerçantes de Poisson de Pisciculture	<b>FPGR</b>	Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux
<b>ACEFA</b>	Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales	<b>FPRGF</b>	Fédération des Pisci-riziculteurs de Guinée Forestière
<b>ADESA</b>	Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles	<b>GI</b>	Groupe Initiatives
<b>AF<sub>2</sub>P</b>	Appui à la Filière et à la Profession Piscicole	<b>GIEC</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement	<b>HLPE</b>	High Level Panel of Experts / Groupe d'experts de haut niveau
<b>AMPIANA</b>	Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga	<b>IFREMER</b>	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
<b>ANAQUACI</b>	Association Nationale des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire	<b>INADER</b>	Institut National pour l'appui au Développement Rural
<b>APCI</b>	Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire	<b>INRA</b>	Institut National de la Recherche Agronomique
<b>APDRACI</b>	Association de Pisciculture et Développement rural en Afrique – Côte d'Ivoire	<b>IRAG</b>	Institut de Recherche Agronomique de Guinée
<b>ASA</b>	Agro Sylviculture autour d'Antananarivo	<b>IRC</b>	Institut des Régions Chaudes
<b>BoA</b>	Bureau d'Aquaculture	<b>ISSA</b>	Initiative Sogea-Satom pour l'Afrique
<b>CEFFEL</b>	Centre d'Expérimentation et de Formation en Fruits et Légumes	<b>ISTOM</b>	Ecole Supérieure d'Agro-développement International
<b>CERAPCOOP</b>	Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne	<b>MAE</b>	Ministère des Affaires Etrangères
<b>CFSI</b>	Comité Français pour la Solidarité Internationale	<b>MIRAH</b>	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
<b>CIRAD</b>	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement	<b>MPAEM</b>	Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Économie Maritime
<b>CNI</b>	Child National Institution	<b>MPE</b>	Malagasy Professionnel de l'Élevage
<b>CNSHB</b>	Centre National des Sciences Halieutiques de Bousoura	<b>MRHP</b>	Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche
<b>COI</b>	Commission de l'Océan Indien	<b>MVPT</b>	Mpamboly Vary Piompy Trondro ou Producteurs de riz et de poissons
<b>CoRePGCA</b>	Comité Régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires	<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>CRO</b>	Centre de Recherche Océanographique	<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>CRSA</b>	Cellule Régionale pour la Sécurité Alimentaire	<b>ORN</b>	Office Régional de Nutrition
<b>CSA / FRDA</b>	Centre de Services Agricoles / Fonds Régionaux de Développement Agricole	<b>PADPP<sub>2</sub></b>	Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne dans 4 régions de Madagascar - phase 2
<b>DIRAQUA</b>	Direction de l'Aquaculture	<b>PDLP</b>	Plan de Développement Local de la Pisciculture
<b>DNP</b>	Direction Nationale de la Pisciculture	<b>PDRPGF</b>	Projet de Développement de la Rizi-Pisciculture en Guinée Forestière
<b>DRRHP</b>	Direction Régionale des Ressource Halieutique et de la Pêche	<b>PPGF</b>	Projet Piscicole de Guinée Forestière
<b>F<sub>3</sub>E</b>	Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation	<b>PPMCE</b>	Projet Piscicole Madagascar Côte Est
<b>FAFAFI/SPAM</b>	FAnentanambany FAmbohenasy Flompiana Synodam-paritany Avaratr' i Manial	<b>PRCPCI</b>	Projet de Renforcement des Capacités des organisations de Pisciculteurs dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire
<b>FAGE</b>	Filière Aquacole du Grand Est	<b>RECAFIP</b>	Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole en République du Congo
<b>FAO</b>	Food and Agriculture Organization	<b>SCAC</b>	Service de Coopération et d'Action Culturelle
<b>FAReC</b>	Fédération des Aquaculteurs de la Région Centre	<b>TGH</b>	Triangle Génération Humanitaire
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté financière africaine	<b>UE</b>	Union Européenne
<b>FEPA</b>	Foire de l'Élevage et de la Production Animale	<b>VFTM</b>	Vovonan'ny Fikambanan'ny Tantsaha eto Matsiatra
<b>FIFATA</b>	Fikambanana Fampivoaranany Tantsaha ou Association pour le progrès des paysans	<b>VFTV</b>	Vovonan'ny Fikambanan'ny Tantsahan'i Vakinankaratra ou Fédération des groupements de producteurs de Vakinankaratra
<b>FIFIMPAVA</b>	Fivondronan'ny Fakambanan'ny Mpanjono eto Vakinankaratra ou Union des associations de pêcheurs du Vakinankaratra	<b>VOMBO</b>	Vovonan'ny Mpamokatr'i Bongolava ou Fédération des Producteurs de Bongolava
<b>FIFATAM</b>	Fikambanana Fampandrosoanany Tantsaha Amoron'i Mania		
<b>FIKOTAMIFI</b>	Firaisan'ny Koperativa Tantsaha Mihary Faritra Itasy ou Groupement des Coopératives de producteurs exploitants de la Région d'Itasy		



Née en 1996, l'APDRA Pisciculture Paysanne est une association de solidarité internationale à but non lucratif qui appuie le développement de la pisciculture paysanne des pays du sud et sensibilise les acteurs du nord aux enjeux que représente cette activité pour le développement de l'agriculture familiale.

La préoccupation de l'APDRA est de proposer des élevages de poisson améliorant à la fois le revenu et l'alimentation des familles qui les pratiquent. Les piscicultures promues peuvent être définies comme des piscicultures commerciales menées par des unités de production essentiellement familiales<sup>1</sup>.

## LA PISCICULTURE PAYSANNE, UN ENJEU POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

En Afrique subsaharienne, le poisson est un aliment de base. Dans de nombreux pays, il constitue la principale source de protéines animales.

La majorité du poisson consommé est issue de la pêche marine. Il est vendu sur les marchés sous forme fumée, salée ou (dé)congelée mais sa conservation et son transport posent souvent problème en zone rurale.

*De bonne qualité et abordable financièrement, le poisson produit localement dans les étangs de pisciculture offre un grand intérêt pour les consommateurs et pour le tissu social et économique local.*

Bien conçue, l'implantation d'une pisciculture rurale, intégrée dans l'exploitation agricole, permet d'intensifier durablement l'exploitation des milieux :

- ▶ En milieu tropical humide, l'aménagement d'étangs dans les bas-fonds valorise des espaces souvent peu ou mal exploités et améliore la ressource en eau disponible pour l'agriculture ;
- ▶ Dans les rizières, l'élevage de poisson associé à la culture du riz, ou « rizipisciculture », optimise l'utilisation des ressources en terre et en eau et améliore la fertilité des parcelles.

*L'intégration de la pisciculture dans les exploitations paysannes offre des potentialités très intéressantes en zone intertropicale.*

En milieu tropical humide, l'aménagement piscicole est accessible aux petites exploitations familiales. Les suivis effectués par l'APDRA montrent que d'excellentes performances peuvent être obtenues grâce à ces investissements.

L'aménagement piscicole permet aussi de valoriser les sous-produits agricoles tels que le son de riz et les déchets d'élevage, ainsi que de cultiver du riz inondé. La pisciculture augmente, diversifie et sécurise le revenu des producteurs agricoles et de leurs familles.

*Lorsque son développement se pérennise, la pisciculture constitue une innovation dont sont fiers les nombreux producteurs agricoles qui la maîtrisent.*

Les types de piscicultures promus par l'APDRA n'exercent pas de pression supplémentaire sur les ressources.

- ▶ L'étang piscicole à faible niveau d'intrants constitue une réserve d'eau aux effets positifs pour la biodiversité (oiseaux, amphibiens, insectes).
- ▶ La production de poisson permet de réduire la pression de la pêche et de la chasse sur le milieu.
- ▶ En rizière, la synergie qui s'opère entre pisciculture et riziculture témoigne de fortes potentialités de production.

*La pisciculture promue par l'APDRA constitue une véritable pratique agro-environnementale qui améliore la mise en valeur du milieu.*



## LA MISSION DE L'APDRA

**L'APDRA s'engage au service d'une pisciculture paysanne rentable et durable pour :**

- ▶▶ **Renforcer la sécurité alimentaire et lutter contre la malnutrition ;**
- ▶▶ **Augmenter et diversifier les ressources des exploitations familiales ;**
- ▶▶ **Appuyer les organisations professionnelles représentatives du monde rural.**

## LES DOMAINES D'EXPERTISE DE L'APDRA

Forte de 20 années d'expérience dans l'appui à la pisciculture en zone intertropicale, l'APDRA a déjà contribué à l'installation des ouvrages piscicoles de plusieurs milliers de pisciculteurs et rizipisciculteurs au travers de projets de développement menés en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Cameroun, à Madagascar et dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Elle travaille actuellement avec plus de quatre mille deux cents familles de pisciculteurs. Aujourd'hui, dans ces pays, les pisciculteurs-paysans produisent du poisson sur des bases régulières, rentables et durables. Cinq domaines d'expertise sont au cœur de la mission de l'APDRA.



### L'accompagnement de producteurs dans la mise en place de systèmes piscicoles

Plusieurs milliers de pisciculteurs ont bénéficié de l'accompagnement des équipes de l'APDRA en Afrique ; ces développements ont essaimé en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Libéria.

### La structuration des organisations professionnelles et l'animation d'un réseau de professionnels de la pisciculture

Plus d'une centaine de groupements professionnels de pisciculteurs ont bénéficié d'un appui de l'association et plusieurs fédérations de groupements de pisciculteurs se sont vues renforcées par son intermédiaire. L'association encourage et soutient les réseaux de producteurs régionaux.



### Le renforcement des compétences locales, la valorisation des savoir-faire et la formation des partenaires

En 2016, 11 ONG africaines de développement réparties dans 5 pays ont été appuyées. 6 nouveaux animateurs conseillers piscicoles, spécialisés dans l'accompagnement des pisciculteurs, ont aussi été formés dans le cadre des projets, portant leur nombre total à 65.

### La production et la diffusion de références dans le domaine de la pisciculture paysanne

A ce jour, des modèles d'aménagement et d'élevage piscicole servent de référence dans plusieurs foyers de développement. Ils ont été soutenus par des travaux de recherche des membres (adhérents ou salariés) de l'APDRA et de leurs associés et ont donné lieu à plus de 20 publications scientifiques. La collaboration avec d'autres organismes a permis de valider et préciser les résultats et les choix de l'APDRA.



### L'appui à la mise en œuvre et à l'accompagnement des politiques sectorielles autour du développement de la pisciculture

L'association s'est investie pour une prise en compte de la pisciculture paysanne dans les politiques sectorielles de pisciculture. La considération pour la pisciculture paysanne s'est améliorée au fil de ces dernières années et, au vu des importantes retombées économiques au niveau local, un gouvernement africain en a fait la priorité du développement de son secteur piscicole.

## LES PRINCIPES D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION

- ▶ Dans toute demande, prise en compte du contexte socio-économique de la famille du pisciculteur et de la filière du poisson de consommation ;
- ▶ Intégration de la pisciculture au système agraire local et conception des interventions à l'échelle des bassins versants ;
- ▶ Conception participative, gestion responsabilisante et collective des projets d'aménagement piscicole par les bénéficiaires afin de faciliter leur mise en œuvre à une échelle locale ;
- ▶ Valorisation des savoir-faire et mise en place de compétences techniques et organisationnelles au niveau local ainsi que d'un contrôle social des connaissances et des services ;
- ▶ Souci d'une diffusion de l'activité par l'absence de subventions à l'investissement ou au fonctionnement, qui restreindraient l'accès à la pisciculture aux seuls bénéficiaires des projets ;
- ▶ Emergence de réseaux de producteurs et d'organisations professionnelles responsables ;
- ▶ Appui à des ONG locales en mesure d'être les promoteurs de cette démarche ;
- ▶ Implication des autorités locales dans le suivi des projets, formation à l'évaluation et au suivi des projets, échanges et conseils à propos de la politique sectorielle.

**La démarche de l'APDRA vise à permettre le développement d'une pisciculture entièrement maîtrisée et reproductible par les pisciculteurs et leur famille, et qui s'intègre dans les orientations locales du développement agricole.**

<sup>1</sup> Pour certains, la pisciculture paysanne est associée à la pisciculture d'autosuffisance. Pour l'APDRA, ce n'est pas le cas car cette dernière n'a pas témoigné d'une capacité à accroître les revenus des ménages et a été souvent délaissée à moyen terme. Les élevages de poissons dont l'APDRA appuie le développement doivent s'insérer dans les marchés, améliorer la valorisation des facteurs de production et aider à l'amélioration du statut social des exploitants.

# CAMEROUN



Avec un réseau hydrographique dense et des plans d'eau exploitables d'une superficie totale de près de 35 000 km<sup>2</sup>, le Cameroun dispose d'un large potentiel de production piscicole<sup>2</sup>. L'APDRA appuie depuis 2006 le développement d'une pisciculture intégrée aux systèmes agricoles des exploitations familiales. Basée sur la productivité naturelle du réseau trophique de l'étang, la production - une polyculture à base de tilapia (*Oreochromis niloticus*) - est en majorité orientée vers le marché, même si elle contribue aussi pour partie à l'autoconsommation familiale.

Environ 150 pisciculteurs ont été bénéficiaires du dernier projet mis en œuvre dans les régions du Centre et de l'Est jusqu'en décembre 2015. Dans la région du Centre, après 10 ans d'intervention, de nombreux pisciculteurs sont autonomes dans leurs productions et en capacité d'accompagner les membres de leurs groupes. D'autres en revanche ont stoppé leurs travaux d'aménagement et observent un comportement attentiste vis-à-vis des subventions de l'État.

Face à ce constat, l'APDRA a décidé de recentrer son intervention sur la région de l'Est, qui dispose d'un fort potentiel de développement de par une activité piscicole déjà existante et de grandes superficies valorisables en étangs. Les quantités de poisson produites dans cette région sont cependant encore bien inférieures au potentiel, du fait du manque d'alevins et d'infrastructures adaptées pour les produire localement.

## APPUI À LA FILIÈRE ET À LA PROFESSION PISCICOLE AU CAMEROUN (AF2P-CAMEROUN)

### Durée

3 ans, 2016-2019

### Zone d'intervention

Région de l'Est

### Financement

Agence Française de Développement (AFD)

### Partenaire local

Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA)

### Bénéficiaires attendus

100 pisciculteurs

## CONTEXTE

Le projet « Appui à la Filière et à la Profession Piscicole » est développé dans trois pays d'intervention de l'APDRA Pisciculture Paysanne, à savoir la Côte d'Ivoire (voir page 18), la Guinée (voir page 20) et le Cameroun. Il a pour objectifs spécifiques l'amélioration de la production de poisson ainsi que la structuration de la filière piscicole.

Au Cameroun, il intervient dans la Région de l'Est, dans le département du Lom-et-Djérem. Les activités ont démarré en août 2016 et se sont concentrées sur 5 zones d'intervention. Situées dans un rayon de 25 kilomètres autour de Bertoua, elles étaient déjà accompagnées dans le cadre du précédent projet.

## ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Un état des lieux de la pisciculture dans les 5 zones a tout d'abord été réalisé afin de remettre à jour les données disponibles et de mieux appréhender les situations au cas par cas. Il a mis en évidence les difficultés rencontrées par deux des groupes suite à une demande de subventions à l'investissement auprès du programme ACEFA (Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales) : conflits au sujet de la gestion d'une partie des fonds et du



remboursement d'un microcrédit contracté pour financer les 15% d'apport personnel demandé par le bailleur.

Suite à cet état des lieux, les pisciculteurs et candidats à la pisciculture ont été accompagnés par les animateurs du projet pour la réalisation de leurs aménagements piscicoles et l'amélioration de leurs techniques de production. L'accent a aussi été mis sur l'importance de la mise en réseau des différents acteurs de la pisciculture.

Au 31 décembre 2016, après 5 mois d'activités sur le terrain, 46 pisciculteurs étaient suivis par le projet,

dont 14 en production et 32 en installation. Les surfaces en eau s'élevaient à 8,91 hectares pour les étangs de production et 0,72 hectares pour les étangs de service.

## CHIFFRES CLÉS

➤ 46 pisciculteurs en production ou en cours d'installation

➤ 9,63 ha d'étangs en eau

## FOCUS SUR ...

### Lydie et Nathalie, piscicultrices

Lydie Bilok et Nathalie Kouéké sont deux femmes du village de Gouékong II, qui ont rejoint le groupe de pisciculteurs pendant l'année 2016.

Nathalie, 39 ans, a repris le chantier de son mari suite au décès de ce dernier en octobre 2015. Elle assume seule la charge de leurs 7 enfants. En décembre 2016, conseillée par l'animateur du projet, elle a acheté quelques sacs de ciment et commencé le coulage du système de vidange.

Lydie est arrivée à Gouékong II en 2010, lorsque son mari a pris sa retraite. En décembre 2016, elle a fait prospecter un étang de 80 ares et a commencé le creusement du canal de vidange.

Toutes deux sont agricultrices. Nathalie produit du manioc et du maïs en polyculture, sur un quart d'hectare. Elle fait aussi le commerce de produits agricoles (tomates, piments, aubergines, etc. achetés au village et revendus à Bertoua). Ses recettes mensuelles varient entre 20 000 et 30 000 FCFA par mois soit entre 30 et 45 euros.

Lydie produit du macabo sur deux hectares. Chaque matin, elle vend aussi des beignets dans



le village. Enfin, elle bénéficie de la retraite de son mari.

Nathalie est novice en pisciculture. Son mari et elle s'y étaient lancés en raison de l'intervention de l'APDRA dans la zone, après avoir constaté les résultats obtenus par les pisciculteurs déjà installés. Elle espère que cette activité lui permettra de mieux faire face aux besoins de sa famille.

Lydie en revanche est familière de l'activité puisque son père était ingénieur dans un institut de recherche en zootechnie. Après son premier étang, elle envisage déjà d'en faire un second. Pour certains travaux pénibles, comme le remblai de la digue, elle prévoit de payer des tâcherons. Pour elle, la situation est claire : « C'est normal [d'être piscicultrice], la femme est appelée à tout faire, elles font déjà presque tout ».

<sup>2</sup> FAO : Cameroun - Profil de la pêche par pays, 2007, [ftp://ftp.fao.org/FI/DOCUMENT/fcp/fr/FI\\_CP\\_CM.pdf](ftp://ftp.fao.org/FI/DOCUMENT/fcp/fr/FI_CP_CM.pdf)

# CONGO



La République du Congo, à l'instar de nombreux pays africains, est un très gros consommateur de poisson. Pourtant, selon la FAO, ses besoins élevés – 117 000 tonnes de poissons consommées en 2013 – ne sont couverts qu'à 62% par la production nationale, et la pisciculture ne représente qu'une infime partie de cette dernière : seules 98 tonnes de poissons ont été produites en étang en 2012. Or les potentialités de développement de cette activité sont réelles car les conditions naturelles lui sont favorables (climat, réseau hydrographique). Initié dans les années 1950, le développement de ce secteur

n'a jamais vraiment décollé du fait, d'une part, de l'instabilité permanente qui a prévalu jusqu'à la fin des années 1990 et, d'autre part, de l'absence d'un modèle d'élevage performant et accessible aux petits exploitants. La motivation des familles reste pourtant très forte et les tentatives spontanées de mise en place de piscicultures sont toujours très nombreuses.

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE PISCICOLE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO (RECAFIP)

### Durée

4 ans, 2016-2020

### Zone d'intervention

Départements du Pool et de la Bouenza

### Financement

Union Européenne (UE),  
Agence Française de Développement (AFD)

### Partenaire local

Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR)

### Bénéficiaires attendus

200 pisciculteurs, 30 femmes impliquées dans la commercialisation du poisson, 20 artisans et prestataires locaux

### CONTEXTE

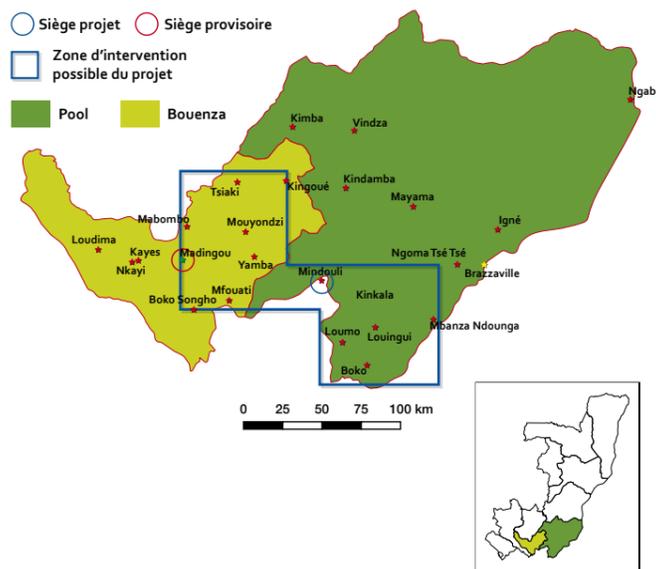
Le projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole en République du Congo vise à structurer et renforcer les capacités techniques et organisationnelles des acteurs de la filière piscicole afin d'initier un développement durable de la pisciculture dans le pays.

Le projet couvre les départements du Pool et de la Bouenza mais, compte tenu de la dégradation de la situation sécuritaire dans le Pool à partir de septembre 2016, les activités ont été ralenties dans ce département et l'accent a été mis sur les zones situées dans la Bouenza. Le siège même du projet, initialement situé à Mindouli, dans le Pool, a été déplacé dans la ville de Madingou, chef-lieu de la Bouenza.

### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Les activités du projet n'ont réellement démarré qu'en avril 2016, en raison notamment des troubles liés aux élections présidentielles.

Les activités ont débuté par un diagnostic des deux départements d'intervention et la formation des animateurs (voir focus ci-contre), réalisés sur deux mois par deux experts internationaux. L'objectif du diagnostic était d'identifier des zones représentatives de la diversité de la région d'intervention et présentant un potentiel de développement de la pisciculture extensive en étang barrage. 14 zones d'intervention potentielles ont été repérées et 3 d'entre elles sélectionnées pour commencer la mise en œuvre des activités: Nséké-Mpembé, Mayalama et Louengo. Les activités menées dans cette troisième zone, située dans le Pool, ont été provisoirement suspendues. Une quatrième zone, Boko-Songho, a été ouverte dans la Bouenza en octobre 2016.



Des réunions de sensibilisation sur la démarche et les objectifs du projet ont ensuite été réalisées avec les producteurs agricoles intéressés et les autorités locales. Au total, 44 candidats ont été identifiés et 38 plans d'aménagements ont été réalisés, dont 29 dans le département de la Bouenza. Depuis novembre 2016, plusieurs sites sont en construction.

Par ailleurs, d'importants travaux de réhabilitation de la station piscicole de Mindouli ont été entrepris avant la relocalisation du projet, afin de pouvoir mener des tests d'innovation piscicole et, en premier lieu, d'introduire une espèce herbivore (*Distichodus* spp) dans la pisciculture. Au 31 décembre 2016, ces expérimentations n'avaient pas encore pu démarrer du fait de l'insécurité prévalant dans la région du Pool.

Enfin, l'organisation d'activités de terrain en collaboration avec les autorités locales et l'ONG locale FPGR, partenaire de l'APDRA pour cette action, de même que la réalisation d'un premier comité de pilotage couplé à la cérémonie officielle de lancement du projet au mois de décembre 2016, ont permis à ces institutions de commencer à s'approprier la démarche proposée.

### CHIFFRES CLÉS

- 5 animateurs conseillers piscicoles et 1 animateur profession et commercialisation formés
- 14 zones potentielles d'intervention identifiées, dont 3 déjà couvertes
- 44 candidats à la pisciculture identifiés et 38 plans d'aménagement réalisés

### FOCUS SUR ...

#### La formation des animateurs

**Le projet compte 6 animateurs mis disposition par le FPGR : 5 animateurs conseillers piscicoles et un animateur spécialisé sur les questions de professionnalisation et de commercialisation.**



En juin et juillet 2016, ils ont été formés aux techniques d'aménagement des étangs piscicoles : évaluation du potentiel d'aménagement d'un site, levés de terrain à l'aide d'une lunette topographique, réalisation de plans d'aménagements et estimation du coût des travaux à réaliser. Cette formation a été conduite sur 25 jours par deux experts internationaux (10 jours de théorie et 15 jours de pratique sur le terrain).

Afin de compléter la formation des animateurs dans les domaines de l'aménagement, de la fabrication des moules de moines et de buses et de la construction de systèmes de vidange, un troisième consultant, sous-régional, a ensuite été mobilisé pour une période de 6 mois à partir d'octobre 2016.

En parallèle, le chef de projet, lui-même expert en pisciculture, assure la formation continue des animateurs sur les techniques d'élevage piscicole : biologie des espèces proposées par le projet (*tilapia*, *silure*, *Heterotis niloticus* et *Hemichromis fasciatus*), reproduction des poissons de la polyculture, techniques de sexage du tilapia, systèmes d'élevage piscicoles en général et système extensif en particulier, etc.

L'ensemble de ces formations permet, d'une part, d'améliorer la qualité de l'accompagnement fourni aux candidats à la pisciculture et, d'autre part, de renforcer les capacités techniques de l'ONG partenaire.

# CÔTE D'IVOIRE



Les régions du centre-ouest et du sud-ouest de la Côte d'Ivoire sont caractérisées par un essor remarquable de la pisciculture, initié par des actions de développement auxquelles l'APDRA et ses partenaires ont contribué entre 1992 et 2004. De type commercial, cette pisciculture basée sur une polyculture de tilapia, *Heterotis niloticus* et *Hemichromis fasciatus*, s'intègre parfaitement au sein des exploitations agricoles en valorisant les bas-fonds ainsi que les déchets d'élevage et les co-produits alimentaires. Pendant près d'une décennie, les crises qu'a traversées la Côte d'Ivoire ont profondément

perturbé sa mise en œuvre. Les services et échanges à l'origine de la performance des systèmes piscicoles se sont détériorés et certains savoirs techniques se sont perdus. Pourtant, paradoxalement, cette période a été aussi l'occasion d'un développement à large échelle de l'activité, motivé par le souci d'assurer l'autonomie alimentaire.

Depuis 2012, l'APDRA intervient à nouveau dans ces régions en vue de relancer une pisciculture performante et de qualité, portée par des groupements de pisciculteurs solidement installés.

## PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PISCICULTEURS DANS LE CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE (PRCPCI)

### Durée

4 ans, 2012-2016

### Zone d'intervention

Régions du centre-ouest et du sud-ouest de la Côte d'Ivoire

### Financement

Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France, Conseil Régional Grand Est, Conseil Régional du Centre-Val de Loire et Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI), avec le soutien de la Fondation de France, Fondation Michelham, Fondation Provictimis

### Partenaire local

Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)

### Bénéficiaires attendus

300 pisciculteurs et acteurs des professions connexes à la pisciculture, ainsi que leurs familles

### CONTEXTE

Le PRCPCI a eu pour objectif de renforcer les capacités de 10 groupes de pisciculteurs, non seulement en matière de maîtrise des techniques, mais aussi dans l'organisation de la profession et la gestion des compétences. Il visait ainsi une prise en charge plus efficace du développement piscicole par les groupes de producteurs eux-mêmes.

Le projet a démarré en 2012 et s'est achevé en juillet 2016, après une prolongation de 3 mois, cédant la place au projet « Appui à la Filière et à la Profession Piscicole » (voir page 18).

### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

L'intervention a concerné 10 groupes piscicoles des régions centre-ouest et sud-ouest du pays. Au cours des premières années de mise en œuvre, la réalisation d'un diagnostic participatif approfondi au niveau de chaque groupement a permis de mieux comprendre la situation réelle de la pisciculture et d'expliquer certaines différences dans l'évolution des groupes de pisciculteurs.

Un travail d'élaboration de Plans de Développement Locaux de la Pisciculture (PDLP) a ensuite été mené, afin de prendre en compte les préoccupations des pisciculteurs dans leur ensemble et de programmer des actions répondant à leurs besoins, en termes d'appuis techniques et/ou organisationnels.

Sur la base de ces PDLP, des formations et des actions de renforcement des capacités des groupes ont été organisées. Elles ont été menées de façon continue jusqu'à la fin du projet, à travers des appuis directs de l'équipe



projet aux activités, en groupe ou par l'intermédiaire de pisciculteurs de référence qui ont servi de relais au projet. Au total, 531 pisciculteurs en ont bénéficié dans des domaines variés : maîtrise des critères de qualité d'un aménagement, techniques d'élevage - avec un accent particulier mis sur la production d'alevins -, fabrication de moules de moines et de filets mais aussi formation à la gestion des PDLP.

Au niveau des sites piscicoles, les résultats se sont traduits par la réhabilitation ou l'amélioration des infrastructures d'élevage, la réalisation de nouveaux aménagements piscicoles et la mise en œuvre de cycles de production de poissons suivant des pratiques plus performantes. L'organisation et le fonctionnement des groupements ont aussi été améliorés.

Certaines formations spécifiques ont par ailleurs été organisées en collaboration avec l'ONG locale

APDRACI, au bénéfice des pisciculteurs les plus expérimentés : traitement post pêche des poissons, formulation alimentaire à partir de sous-produits locaux, production améliorée d'alevins de tilapias, etc. Une formation spécifique a aussi été organisée sur l'aménagement d'étangs. Les 6 groupes comptant un aménageur formé ont ensuite reçu du projet un kit topographique (lunette topographique, trépied et mire). Enfin, des échanges entre groupes de pisciculteurs ont régulièrement été organisés afin de partager certaines expériences et de défendre les intérêts de la profession.

Le suivi-évaluation du projet a été réalisé en étroite collaboration avec les services du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH). L'intérêt de l'approche par PDLP a été souligné, de même que l'impact nettement positif du projet sur la relance de la pisciculture dans les régions du centre-ouest et du sud-ouest de la Côte d'Ivoire, et ce malgré des moyens réduits.

### CHIFFRES CLÉS

- 531 pisciculteurs appuyés
- 162 sites piscicoles réhabilités ou aménagés
- Un rendement moyen en poisson estimé à 1,7 tonnes/ha/an



### FOCUS SUR ...

#### Le calcul de la production annuelle de poissons

Un premier travail de recueil de données auprès de 344 pisciculteurs avait permis d'évaluer leur production à 154 tonnes de poissons marchands, pour une surface totale exploitée d'environ 237 hectares. Au cours de cette enquête de grande ampleur, les pisciculteurs avaient été interrogés sur leur production de poisson pour la saison 2015-2016,

Cependant, un second travail mené en juillet 2016 a permis de démontrer que ces chiffres étaient systématiquement sous-estimés. L'analyse, toujours *a posteriori* mais de réalisée façon très approfondie, de la production d'une dizaine de fermes de la zone de Méagui, a en effet révélé que les pisciculteurs, dans leurs déclarations, ne tenaient pas compte de l'autoconsommation, ni des productions « annexes » (hétérotis,



silures), et omettaient souvent certaines pêches intermédiaires ou de vidange.

Au final, le chiffre initial indiqué ne représentait donc que de 20 à 40 % du total effectivement produit. L'extrapolation de ces informations à l'ensemble des pisciculteurs suivis par le projet a permis de déterminer que la zone d'intervention produisait en fait aux alentours de 600 tonnes/an (593 tonnes pour la saison 2015-2016), soit plus de 10 fois plus que ce qui avait été comptabilisé les années précédentes !



## APPUI À LA FILIÈRE ET À LA PROFESSION PISCICOLE EN CÔTE D'IVOIRE (AF2P-CI)



### Durée

3 ans, 2016-2017

### Zone d'intervention

Régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest, région de l'Ouest

### Financement

Agence Française de Développement (AFD), Caritas Man (Côte d'Ivoire), Conseil Régional Centre - Val de Loire, Conseil Départemental de l'Essonne, avec le soutien de la Fondation AnBer et de la Fondation Michelham

### Partenaire local

Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)

### Bénéficiaires attendus

400 pisciculteurs et leur famille, 100 professionnels de la filière piscicole (mareyeuses, aménagistes, menuisiers, etc.)



### CONTEXTE

Le projet « Appui à la Filière et à la Profession Piscicole » est développé dans trois pays d'intervention de l'APDRA Pisciculture Paysanne, à savoir le Cameroun (voir page 12), la Guinée (voir page 20) et la Côte d'Ivoire. Il a pour objectifs spécifiques l'amélioration de la production de poisson ainsi que la structuration de la filière piscicole.

En Côte d'Ivoire, ce projet fait directement suite au PRCPCI, présenté page 16, et s'appuie sur ses résultats pour organiser la filière piscicole et accroître la disponibilité en poissons frais sur les marchés villageois et urbain.

Dans le Sud-Ouest et le Centre-Ouest, il couvre majoritairement les zones piscicoles des régions du Gôh, du Haut-Sassandra, de la Marahoué et de la Nawa. Il intervient aussi dans l'Ouest du pays, en faveur d'une convention de collaboration entre le binôme APDRA-APCI et l'ONG Caritas Man, implantée dans les régions du Guémon et du Tonkpi.

### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

L'équipe qui composait précédemment le PRCPCI a été complétée par le recrutement d'un chargé de suivi-évaluation et de deux animateurs de la profession piscicole, destinés à intervenir plus spécifiquement dans l'appui à la filière.

Dans les régions du Sud-Ouest et du Centre-Ouest, l'appui aux groupements piscicoles déjà suivis par le PRCPCI a commencé par l'actualisation des Plans de Développement Locaux de la Pisciculture (PDLP). Différentes activités ont ensuite été réalisées en réponse aux besoins exprimés : relance de la collaboration entre pisciculteurs en vue de partager et renforcer les connaissances et les savoir-faire, appui-conseil pour améliorer les techniques de production, appui au suivi de construction, etc. Dans les zones nouvellement encadrées, un diagnostic participatif a démarré avec les groupes de pisciculteurs en place, afin d'établir un état des lieux de l'activité. Dans ces zones, l'appui s'effectuera notamment grâce à un dispositif de « parrainage » (voir page 22). Au total, 18 groupes de pisciculteurs ont été accompagnés par le projet en 2016.

Dans les zones d'intervention de la région Ouest, la pisciculture n'est pratiquée que sur deux sites pilotes communautaires, installés par l'ONG Caritas Man. Des sessions de formations théoriques et pratiques ont été organisées au bénéfice des candidats à la pisciculture

et des membres de l'ONG, afin que ces derniers soient ensuite en mesure de promouvoir le développement de la pisciculture paysanne. Ces formations ont porté sur la démarche de développement, la démarche d'aménagement et l'organisation de la production. Un appui-conseil régulier a ensuite été fourni aux pisciculteurs en installation ainsi qu'aux responsables des sites pilotes. Au total, 16 candidats répartis dans 6 villages ont été accompagnés et 4 sites étaient en construction au 31 décembre 2016.

Enfin, un appui à la filière piscicole a été initié dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest, régions où l'activité piscicole est déjà bien développée. Les modes de commercialisation existant ont été étudiés et des contacts ont été noués avec les mareyeuses travaillant

dans certaines zones (voir focus ci-dessous). Les autres intervenants de l'interprofession ont aussi été identifiés au niveau de chaque zone (tacheurs, aménagistes, fabricants de moules, d'aliments, de filets, etc.) et une première rencontre a été organisée sous la forme d'un atelier de travail, afin que chaque corps de métier de la filière présente ses attentes par rapport aux autres acteurs et au projet AF2P.

### CHIFFRES CLÉS

- 18 groupes de pisciculteurs appuyés dans le sud-ouest et le centre-ouest
- 16 candidats à la pisciculture accompagnés dans l'ouest



Les mareyeuses utilisent uniquement de la glace, ce qui ne permet pas de conserver le poisson sur de longues durées ; elles n'achètent donc pas des quantités importantes, de peur de perdre une partie de la marchandise.

La seconde concerne l'irrégularité de l'approvisionnement. A certains moments, les pêcheurs et/ou pisciculteurs inondent le marché de poissons. A l'opposé, pendant d'autres périodes, très peu de poissons parviennent aux mareyeuses.

De ce fait, certaines d'entre elles ne peuvent pratiquer cette activité que de façon irrégulière. Lorsque l'approvisionnement en poissons s'arrête, elles doivent se tourner vers d'autres types de commerce, tout en attendant la reprise de la production. Cela pose un certain nombre de problèmes en termes d'organisation et de relations avec les autorités de régulation du marché.

Suite à ce diagnostic, des formations et des actions de sensibilisation seront organisées, notamment sur les thèmes de l'amélioration des techniques de pêche, la conservation et la transformation du poisson, l'organisation de la programmation des pêches, la contractualisation, la comptabilité simplifiée, etc.

### FOCUS SUR ...

#### La commercialisation du poisson de pisciculture

En général, les pisciculteurs vendent leurs poissons au sein même des fermes piscicoles. Lorsqu'ils programment une pêche de vidange, ils font circuler l'information dans les villages et, le jour de la pêche, les clients se rendent directement sur le site concerné. Si toute la production n'est pas achetée sur le site, le pisciculteur, sa femme ou ses enfants vont vendre le reste des poissons au village.

Cependant, dans certaines zones d'intervention du projet, des mareyeuses sont présentes et commercialisent des produits de la pisciculture. Les zones comptant au moins 5 mareyeuses sont présentées dans le tableau suivant :

#### Zones à forte concentration de mareyeuses

	Nombre de mareyeuses
<b>Gnanagonfla</b>	<b>6</b>
<b>Luénoufla</b>	<b>9</b>
<b>Sinfra</b>	<b>20</b>
<b>Soubré</b>	<b>97</b>

Le grand nombre de mareyeuses à Soubré s'explique par une activité de pêche très développée sur le fleuve Sassandra.

Les premiers échanges avec l'équipe du projet ont fait ressortir deux principales difficultés freinant la commercialisation du poisson de pisciculture. La première est relative à la conservation du produit.

# GUINÉE



En Guinée, les tentatives de développement de la pisciculture ont, par le passé, régulièrement échoué, du fait notamment de l'inadéquation entre les modèles proposés et le contexte agro-socio-économique des producteurs. Au cours des années 2000, dans la région de Guinée forestière, l'APDRA a accompagné l'émergence d'une pisciculture paysanne novatrice et réussie, non seulement du point de vue technique, mais aussi sur le plan économique et social. Ainsi, en 2008, à la fin du Projet Piscicole de Guinée Forestière (PPGF), 350 pisciculteurs étaient en production ou en installation, sur une surface totale d'étangs couvrant 58 hectares et permettant de produire environ 60 tonnes de poissons<sup>3</sup> et près de 180 tonnes de riz paddy.

Depuis le second semestre 2012, une nouvelle phase d'intervention a démarré avec le Projet de Développement de la Riz-Pisciculture en Guinée Forestière (PDRP-GF).

## PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIZ-PISCICULTURE EN GUINÉE FORESTIÈRE (PDRP-GF)

### Durée

5 ans, 2012-2017

### Zone d'intervention

Préfectures de N'Zérékoré, Yomou, Lola, Macenta, Guékédou, Beyla, et Kissidougou en Guinée Forestière ; Kérouané, et Faranah en Haute Guinée

### Bailleurs

Agence Française de Développement (AFD), Union Européenne (UE)

### Maître d'Ouvrage

Direction Nationale de la Pisciculture (DNP) du Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Économie Maritime (MPAEM)

### Maître d'œuvre

APDRA Pisciculture Paysanne

### Partenaires opérationnels

Association des animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPRGF), Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER), Fédération des Pisci-riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF), Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG), Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), La Guilde

### Bénéficiaires attendus

1 480 exploitations agricoles familiales

### CONTEXTE

Région enclavée au climat tropical humide, la Guinée Forestière compte un nombre élevé de bas-fonds dont la configuration et le mode de gestion sont particulièrement favorables à l'aménagement de piscicultures en étangs barrages. L'activité est aujourd'hui très développée et diversifiée du point de vue des itinéraires techniques pratiqués, de l'intégration dans les exploitations, des circuits de commercialisation, etc.

En 2016, le projet a bénéficié d'un financement supplémentaire dans le cadre de l'AF2P - Appui à la Filière et à la Profession Piscicole -, intervention multi-pays financée par l'AFD (voir p. 12 et 18), ayant pour principal objet l'appui à la commercialisation.



### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Au 31 décembre 2016, les animateurs du projet étaient déployés dans 172 villages répartis dans 9 préfectures et 3 régions administratives. À ces zones d'intervention s'ajoutent 19 villages dans lesquels



le projet appuie la mise en œuvre du parrainage (voir focus page suivante). Le nombre total de pisciculteurs accompagnés atteignait 1 554 dont 895 pisciculteurs en production, 472 pisciculteurs en construction et 187 candidats à la pisciculture.

La surface totale d'étangs en eau a été estimée à 242 ha<sup>4</sup>. Avec un rendement moyen en poisson de 900 kg/ha/an, la production totale a été évaluée à 218 tonnes en 2016. Notons que chez les pisciculteurs expérimentés, les rendements atteignent 1 500 kg/ha/an et que, en moyenne, l'activité piscicole représente 40% du revenu agricole des pisciculteurs en production. Par ailleurs, 3/4 des pisciculteurs en production associent la culture du riz inondé à l'élevage de poissons. En 2016, la production annuelle de riz paddy dans les étangs a ainsi été estimée à 290 tonnes.

Dans le sud de la Guinée forestière, où se concentrent la majorité des pisciculteurs, la dynamique est forte. L'enjeu du projet est d'accompagner l'intensification et la densification des systèmes piscicoles. La question de la production régulière d'alevins de tilapia de qualité, dans un contexte inédit de demande en très forte croissance, a notamment fait l'objet d'une importante démarche de recherche-action menée avec l'appui du CIRAD.



Dans le nord de la Guinée Forestière, zone de mosaïque forêt-savane, les conditions hydro-climatiques diffèrent et un modèle de pisciculture innovant, adapté au contexte, est en cours d'élaboration. Les installations sont régulières mais l'adaptation du modèle de pisciculture en étang barrage implique la réalisation de travaux supplémentaires considérables pour le pisciculteur. Son intérêt a donc été remis en question et de nouveaux modèles sont à l'étude.

Dans le cadre des activités de suivi-évaluation du projet, et dans l'optique d'un « passage à l'échelle » du développement de la filière piscicole, les mécanismes de la circulation des savoirs piscicoles à l'échelle régionale, ainsi que la place de la pisciculture dans les exploitations agricoles familiales, ont fait l'objet d'études approfondies. Les résultats sont disponibles sous la forme de deux notes de synthèse. Une étude d'impact environnemental et social a aussi été menée par un prestataire indépendant. Elle a démontré que les impacts négatifs du projet étaient très faibles et largement compensés par ses impacts positifs (accès à une protéine de qualité, gestion des ressources en eau, intensification écologique,...).



Par ailleurs, la Fédération des Pisci-riziculteurs de Guinée Forestière a continué à participer étroitement aux différentes activités du projet : implication forte dans les activités de recherche-action, le parrainage et le fonctionnement du fonds de sinistre, location de matériel piscicole, concertation autour de l'usage futur du centre de formation, etc. Le fonds de fonctionnement mis à la disposition de la Fédération par le projet lui a permis de devenir un acteur reconnu au niveau national.

<sup>3</sup> La polyculture proposée par l'APDRA est composée du tilapia (*Oreochromis niloticus*), de l'Hétérotis (*Heterotis niloticus*), du silure (*Heterobranchius isopterus*) et de l'*Hemichromis fasciatus*, ce dernier étant un petit carnassier utilisé pour le contrôle de la reproduction des populations de tilapias.

<sup>4</sup> Estimation à partir de mesures réalisées au niveau de 549 sites

A noter que, dans le cadre de l'AF2P, la filière du poisson de pisciculture vendu à N'Zérékoré a été étudiée en vue d'une future implication de la Fédération dans la structuration du marché, en lien avec l'Association des Commerçantes de Poisson de Pisciculture (ACPP).

Enfin, l'appui institutionnel à la maîtrise d'ouvrage du projet s'est aussi poursuivi avec une implication forte des cadres de la Direction Nationale de la Pisciculture et des services déconcentrés dans la réalisation, le suivi et le pilotage des activités du projet. De nombreuses actions de renforcement de capacités leur ont aussi été proposées, dans le cadre de stages et de formations, organisés au sein du projet et en France (voir p. 31).

## PERSPECTIVES

Le projet doit contractuellement s'achever en avril 2017 mais une prolongation a été demandée afin de permettre la finalisation des actions en cours et d'accompagner le « passage à l'échelle ».

### CHIFFRES CLÉS

- » 1 554 familles de pisci-riziculteurs issues de 172 villages directement appuyées
- » 242 hectares d'étangs barrages en eau
- » Une moyenne des rendements en poisson estimée à 900 kg/ha/an

## FOCUS SUR ...

### Le parrainage

Le parrainage s'inscrit dans la continuité des expériences conduites à la fin du précédent projet. Il s'appuie sur la dynamique constatée d'installation de pisciculteurs par d'autres pisciculteurs dans certains villages de Guinée Forestière. Il s'agit de confier à certains pisciculteurs expérimentés, issus d'un groupement dit « parrain », l'installation de nouveaux pisciculteurs dans un autre village, non encadré par le projet, qui constituent alors le groupe dit « parrainé ». Dans la mesure du possible, le parrainage est réalisé dans un rayon limité autour du village d'origine des parrains pour favoriser les relations de proximité et faciliter la circulation du matériel piscicole et des savoirs pratiques.



Le parrainage est encadré par la Fédération, avec l'appui du projet. Les déplacements des parrains sont subventionnés et une prime leur est versée lorsque les installations réalisées atteignent les critères de qualité attendus. La prise en charge des parrains et le prix de leur prestation sont à la charge des « parrainés ».

La question de l'évaluation des parrains est essentielle : elle garantit la qualité de leurs prestations, encadre institutionnellement leurs activités et assure la durabilité du dispositif. Les groupements n'étant pas des institutions suffisamment fortes pour réaliser cette évaluation, ce rôle a tout récemment été confié aux Unions préfectorales, avec l'appui des techniciens professionnels formés par l'APDRA.

Au 31 décembre 2016, 7 groupements parrains avaient ouvert, avec le projet, 17 zones parrainées. Au total, 144 pisciculteurs avaient été accompagnés dont 37 sont déjà en production.

Impact inattendu du parrainage, la présence régulière des 15 parrains au siège du projet et leur participation à de nombreux échanges avec les équipes et les partenaires du projet ont contribué à légitimer la dimension « paysanne » de la dynamique piscicole. De plus, les pratiques d'animation et de conseil propres aux pisciculteurs parrains peuvent faire progresser celles des animateurs professionnels : les parrains basent en effet leurs conseils sur leur propre expérience piscicole, offrant de bien meilleures conditions à un dialogue avec le producteur.

Au-delà de ce dispositif dans le cadre du PDRP-GF, ce sont de nouvelles modalités d'intervention qui se dessinent, impliquant de nouvelles relations contraignantes et obligeant l'administration, les élus de la profession, les pisciculteurs engagés, les techniciens professionnels et l'APDRA à mettre en débat leur vision du développement régional de la pisciculture.

A Madagascar, le poisson est une denrée de moins en moins disponible du fait, notamment, de la croissance démographique et de la diminution des captures (130 000 t en 2010 mais seulement 95 000 t en 2014 selon la FAO<sup>5</sup>). La consommation annuelle est donc faible, aux alentours de 4,6 kg/habitant en 2014, toujours selon la FAO, et le prix du poisson élevé.



Dans le but de contribuer significativement au renforcement de la sécurité alimentaire des populations vulnérables, l'APDRA appuie le développement de la pisciculture paysanne à Madagascar depuis plus de 10 ans. Sur les Hauts Plateaux, son objectif est d'améliorer l'accès aux alevins de carpe et de développer la rizipisciculture dans les zones les plus enclavées. Sur la Côte Est, l'association soutient le développement d'une pisciculture en étang barrage, inspirée de celle actuellement appuyée en Afrique de l'Ouest et Centrale. Enfin, dans les environs d'Antananarivo, la capitale, l'APDRA œuvre pour la production et la commercialisation de poissons de qualité.

## PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE PAYSANNE - PHASE 2 (PADPP2)

### Durée

3,5 ans, 2014-2018

### Zones d'intervention

Régions de l'Amoron'i Mania, d'Atsinanana, de la Haute Matsiatra, de l'Itasy et du Vakinankaratra

### Baillleurs

Agence Française de Développement (AFD), Programme Smartfish mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien (COI) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO), sur financement de l'Union Européenne, Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, Fondation Anber, Fondation du Grand Orient de France et Fondation Michelham.

### Partenaires

Direction de l'Aquaculture (DIRAQUA), Ministère de l'Éducation Nationale à Madagascar, Directions Régionales des Ressources Halieutiques et de la Pêche (DRRHP) d'Ambositra, d'Antsirabe, de Fianarantsoa, de Miaryarivo et de Tamatave, ONG Agrisud, ONG FAFABI/SPAM, Office Régional de Nutrition (ORN), Association pour le Progrès des Paysans (FIFATA) et ses organisations paysannes régionales et structures techniques affiliées (FIKOTAMIFI, VOMBO, VFTV, MVPT, FIFATAM, CEFFEL et Cap Malagasy)

### Bénéficiaires attendus

10 000 exploitations agricoles familiales, 150 producteurs d'alevins de carpe et 60 pisciculteurs sur étangs barrages

### CONTEXTE

La première phase du Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne (2010-2014) a participé à la création de centaines d'écloseries paysannes, rendant disponibles des centaines de milliers d'alevins pour les producteurs agricoles pratiquant le grossissement de la carpe en rizière sur les Hauts Plateaux. La seconde phase du projet a pour but de démultiplier cette action et de développer la pratique de la pisciculture dans les exploitations familiales. Sont ainsi proposés :

- Une diffusion de la rizipisciculture à large échelle, en impliquant des acteurs intervenant à un niveau régional ou national ;
- L'intégration d'étangs barrages dans les périmètres irrigués des Hauts Plateaux et sur la Côte Est ;
- Le renforcement des capacités des acteurs de la filière piscicole et le transfert de certaines activités mises en œuvre par l'APDRA ;
- La capitalisation de l'ensemble des connaissances générées pendant les huit années d'intervention.



<sup>5</sup> [http://www.fao.org/fishery/static/Yearbook/YB2014\\_CD\\_Master/navigation/index\\_intro\\_f.htm](http://www.fao.org/fishery/static/Yearbook/YB2014_CD_Master/navigation/index_intro_f.htm)

## ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS



### Diffusion de la rizipisciculture à large échelle

Dans la continuité des actions menées précédemment, l'équipe du projet a accompagné l'installation de nouvelles écloséries paysannes, en vue d'améliorer la disponibilité en alevins de carpes. Lors de la campagne d'alevinage 2015-2016, 111 rizipisciculteurs se sont ainsi lancés dans la production d'alevins en rizière et ont produit 836 625 alevins supplémentaires. 152 producteurs d'alevins installés lors des campagnes précédentes ont par ailleurs bénéficié d'un suivi du projet.

En parallèle, des opérations de formations de formateurs ont été organisées dans le domaine du grossissement de la carpe en rizière afin de démultiplier le nombre de producteurs agricoles pratiquant cette activité. Elles ont été réalisées selon deux approches différentes :

- formation des enseignants en milieu scolaire (voir focus ci-contre pour plus de détails) ;
- formation de techniciens et paysans relais.

La seconde approche a permis de former 18 techniciens et 30 paysans relais, issus d'organisations paysannes partenaires de l'APDRA - telle l'organisation professionnelle faitière FIFATA - ou bien collaborant de longue date avec l'association. Ils ont à leur tour appuyé 931 producteurs dans leur activité de grossissement de carpe en rizière.

Au total, la production supplémentaire de carpes permise par le projet est estimée à près de 230 tonnes pour la campagne 2015-2016.

### Promotion de la pisciculture en étangs barrage

Sur les Hauts Plateaux, en réponse aux demandes de la profession en termes d'innovation technique, l'APDRA mène une action pilote de développement de la pisciculture en étang barrage. Du fait d'un contexte climatique et agro-sociologique particulier, elle ne peut s'appuyer que partiellement sur les référentiels

techniques des autres pays et régions dans lesquels cette activité a été développée. En 2016, 11 pisciculteurs ont été accompagnés pour l'installation d'étangs barrages ; 4 d'entre eux produisent déjà du poisson.

Sur la Côte Est, où la pisciculture en étangs barrages est promue par l'APDRA depuis plusieurs années, l'accompagnement de la vingtaine de producteurs suivis par le projet a été confié à l'équipe du PPMCE (page 26), pour des raisons de proximité géographique.

### Renforcement de capacité des acteurs de la filière piscicole

Des actions de renforcement de capacité ont été menées auprès des différents partenaires institutionnels du projet. Un plan d'action a été élaboré afin d'orienter le partenariat liant l'APDRA et FIFATA, et un premier plaidoyer conjoint a été mené en faveur d'une meilleure prise en compte de la pisciculture paysanne dans les décrets d'application de la nouvelle loi réglementant l'aquaculture.

Le Président de FIFATA ainsi que la Directrice de l'Aquaculture et le point focal de l'APDRA à la DIRAQUA ont par ailleurs participé à la formation « Suivi & évaluation d'opérations de développement piscicole », organisée en France par l'association (voir p. 31).

### Recherche-action et capitalisation

Le travail de recherche-action et de capitalisation s'est poursuivi avec la réalisation d'études sur la gestion de l'eau, la dessaisonalisation de la reproduction de la carpe et l'impact de la pisciculture sur la sécurité alimentaire.

Quatre numéros du journal « La Voix des Rizipisciculteurs », édité par l'APDRA, ont par ailleurs été distribués à près de 400 pisciculteurs et groupes de pisciculteurs.



## CHIFFRES CLÉS

- 10 810 élèves formés aux techniques de grossissement de la carpe
- 1 194 rizipisciculteurs - producteurs d'alevins et/ou de carpes marchandes - accompagnés en 2016
- 230 tonnes de poisson supplémentaire produites

## FOCUS SUR ...

### La formation à la rizipisciculture en milieu scolaire

Depuis 2014, l'APDRA mène une action originale d'initiation des élèves des collèges ruraux des Hauts Plateaux à la rizipisciculture. L'objectif de cette action est de favoriser la diffusion de cette activité à travers la mise en place de formations réalisées par les enseignants dans le cadre des activités périscolaires de leurs établissements.

Pendant l'année scolaire 2014-2015, 52 enseignants appartenant à 85 établissements avaient été formés par l'APDRA et avaient à leur tour formé quelques 4 900 élèves : formation théorique en salle (6 h) puis sortie pratique sur le terrain (2 à 4 h). Des supports spécifiques avaient été élaborés : guide de formation pour les enseignants, bande-dessinée pédagogique et poster.



En 2015-2016, ce sont 10 810 élèves des régions Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Itasy et Vakinankaratra qui ont été formés par 229 enseignants supplémentaires. En vue d'améliorer le taux d'adoption de la rizipisciculture par les parents des enfants bénéficiaires de l'intervention, la formation a été complétée par la mise en place de rizières pilotes au niveau des établissements scolaires. Grâce au suivi rapproché des techniciens du projet, ces rizières ont permis aux élèves et aux enseignants de conduire un cycle d'élevage dans son intégralité et de mettre ainsi en pratique l'enseignement reçu. Elles ont par ailleurs suscité un vif intérêt chez de nombreux parents d'élèves qui ont fait remonter leur volonté d'être formés à leur tour.



Une troisième et dernière phase de formation est en cours auprès de 65 établissements déjà impliqués. Afin de pérenniser l'action, 109 enseignants relais ont été formés pour se substituer à l'APDRA dans l'organisation des formations de formateurs, le suivi des formations des élèves et la conduite de l'élevage dans les rizières pilotes. Des vidéos reprenant l'ensemble des modules de formation ont par ailleurs été réalisées et diffusées<sup>6</sup>.

Pour cette dernière campagne, l'accent sera mis sur l'amélioration de la conduite de l'élevage. 60 rizières pilotes ont été mises en place dans les collèges, et 30 autres avec le concours des associations de parents d'élèves.



<sup>6</sup> Vidéos disponibles sur la chaîne Youtube de l'APDRA : <https://www.youtube.com/channel/UCTKAeQPXcV-tlC1LW7xvEzQ>

## PROJET PISCICOLE MADAGASCAR CÔTE EST – SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (PPMCE-SA)

### Durée

4,5 ans, 2012-2017

### Zone d'intervention

Régions Analanjirifo et Atsinanana

### Bailleurs

Union Européenne, Région Normandie

### Partenaires

Région Analanjirifo, Région Atsinanana, Région Normandie, Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche et ONG Mateza

### Bénéficiaires attendus (révisé 2016)

240 exploitations familiales



### CONTEXTE

Dans les régions Analanjirifo et Atsinanana, sur la Côte Est de Madagascar, les systèmes agraires reposent souvent sur les cultures de rente. Les productions vivrières peinent à assurer l'autosuffisance alors même que l'approvisionnement de Tamatave, centre urbain en pleine croissance, exerce une pression supplémentaire sur les marchés.

Le Projet Piscicole Madagascar Côte Est – Sécurité Alimentaire (PPMCE-SA) propose le développement de la pisciculture paysanne et le renforcement de la gouvernance régionale pour lutter contre l'insécurité alimentaire. D'une part, il vise à augmenter et sécuriser la disponibilité en protéines animales pour l'alimentation des populations rurales, avec l'installation de piscicultures extensives en étangs barrages. D'autre part, il prévoit de renforcer les capacités des acteurs régionaux à évaluer, analyser et proposer des actions visant le renforcement de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations.

### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

#### Volet « Politique régionale de sécurité alimentaire »

Dans la région Atsinanana, la Cellule Régionale pour la Sécurité Alimentaire (CRSA), mise en place par le projet, a poursuivi son travail d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Le Comité Régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (CoRePGCA) s'est quant à lui doté d'outils lui permettant de mobiliser les fonds mis à sa disposition par le projet. Dans la région Analanjirifo, une CRSA réduite, gérée par un agent de la région, a finalement été créée et sert de point focal sur la sécurité alimentaire.

#### Volet « Pisciculture »

Au cours de cette 4<sup>ème</sup> année d'intervention, un grand nombre d'étangs de production ont été mis en eau. A la fin de l'année 2016, 85 pisciculteurs étaient ainsi en activité, répartis dans 33 zones. 70 autres avaient par ailleurs débuté les travaux de construction de leur étang barrage et 69 étaient candidats à l'installation. A noter que, depuis février 2016, l'équipe du PPMCE-SA a repris à son compte l'encadrement de 17 pisciculteurs et candidats à la pisciculture auparavant accompagnés par le PADPP2 (voir p. 23). Au 31 décembre 2016, la surface moyenne des étangs de production en eau était de 23 ares. La surface totale cumulée s'élevait à 22 ha et 58% des sites étaient équipés d'étangs de service fonctionnels.

La dynamique de développement de l'activité piscicole diffère fortement entre les districts. Dans les alentours de Tamatave, il n'y a pas de véritable noyau de pisciculteurs motivés sur lequel s'appuyer et la poursuite de l'appui à l'activité pose question. De même, dans la région Analanjirifo, la dynamique piscicole reste lente car les personnes intéressées et les candidats tardent à s'engager. En revanche, dans le sud de la région Atsinanana, une véritable dynamique de développement de la pisciculture paysanne est en marche.

Les rendements obtenus sont variables, avec une moyenne de 400 kg/ha/an. Ces performances sont liées à la fois aux aménagements (rarement fermés<sup>7</sup>), à l'expérience des pisciculteurs (beaucoup ont débuté en 2016 et sont en cours d'acquisition des compétences), à la disponibilité en alevins de certaines différentes espèces (voir focus ci-contre),

ainsi qu'à la faible productivité de certains étangs. La production d'alevins de carpe, problématique en 2015, s'est nettement améliorée.

A noter qu'une trentaine de pisciculteurs ont produit du riz dans leur étang de production. La moyenne des rendements obtenus se situe aux alentours de 750 kg/ha, avec une forte variabilité.

La station piscicole d'Ivoloina, réhabilitée par le projet, a été inaugurée en juin 2016. Conjointement avec la station piscicole de Saint Benoit, elle a permis de produire des géniteurs et des alevins, distribués ensuite aux pisciculteurs nouvellement installés. Diverses expérimentations y ont aussi été menées en vue d'améliorer l'alevinage et la prédation.

Par ailleurs, l'élevage de poissons en rizière - promu par l'APDRA sur les Haut Plateaux malgaches (p. 23) -, est en cours de test chez une vingtaine de producteurs répartis dans 2 zones pilotes.

Enfin, dans le cadre des activités de suivi-évaluation, diverses études ont été entreprises : étude du fonctionnement des groupes de pisciculteurs, typologie et suivi rapproché d'une dizaine de pisciculteurs, étude de marché, etc.

### PERSPECTIVES

Le PPMCE-SA s'achèvera en juillet 2017 mais l'accompagnement des pisciculteurs et candidats à la pisciculture de la région Atsinanana sera prolongé grâce à un financement de la région Normandie. De bonnes perspectives de financement se dessinent dans la région Analanjirifo grâce à l'Union Européenne, à partir de 2018.



### CHIFFRES CLÉS

- 155 pisciculteurs en production ou en cours d'installation
- 22 ha d'étang barrage mis en eau
- Une moyenne des rendements en poisson estimée autour de 400 kg/ha/an

## FOCUS SUR ...

### L'optimisation de la polyculture

La polyculture proposée par le projet est inspirée de celle développée notamment en Côte d'Ivoire et en Guinée par l'APDRA : tilapias mâles (*Oreochromis niloticus*) et Hétérotis niloticus à vocation marchande, complétés par *Hemichromis fasciatus*, petit carnassier qui élimine les alevins indésirables liés, notamment, aux erreurs de sexage du tilapia.

#### Composition du rendement

Espèces	Répartition
Carpe	36%
Tilapia adulte	22%
Alevin de tilapia	23%
Hétérotis	6%
Paratilapia	7%
Autres espèces	7%

Cependant, l'*Hemichromis fasciatus* n'est pas présent à Madagascar et, afin de préserver la biodiversité naturelle, l'APDRA n'a pas souhaité introduire un prédateur exogène dans des bassins versants où il ne serait pas déjà présent. Il a donc

été nécessaire de rechercher un prédateur parmi les poissons existants dans la zone. Or, le nombre d'espèces de poisson d'eau douce endémiques est assez réduit à Madagascar (environ 150 pour toute l'île) et, parmi elles, il n'existe pas de prédateur strict. Après diverses expériences, le choix s'est finalement orienté vers le paratilapia (*Paratilapia* sp.) mais les recherches se poursuivent car ses performances sont faibles et les alevins de tilapia prolifèrent.

Face à cela, et profitant de l'expérience acquise par l'APDRA dans l'élevage de la carpe commune (*Cyprinus carpio*) sur les Hauts Plateaux, cette dernière espèce a été introduite dans la polyculture. Malgré des températures moyennes assez élevées, sa reproduction est possible et la carpe représente aujourd'hui plus d'un tiers du rendement.

L'*Heterotis niloticus* est aussi élevé mais en petites quantités pour le moment car la plupart des pisciculteurs ne disposent pas encore de géniteurs matures. Sa participation au rendement est donc encore faible.

<sup>7</sup> L'eau sans cesse renouvelée d'un aménagement non isolé (ouvert) ne permet pas de valoriser de façon optimale la fertilisation, ni la richesse naturelle de l'étang



## PROJET D'APPUI AUX MARCHÉS PISCICOLES EN ANALAMANGA (AMPIANA)

### Durée

4 ans, 2015-2019

### Zone d'intervention

Régions Analamanga, Itasy et Vakinankaratra

### Bailleurs

Union Européenne (UE), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)

### Partenaire institutionnel

Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche (MRHP)

### Partenaires opérationnels

Malagasy Professionnel de l'élevage (MPE), Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA) et CIRAD

### Bénéficiaires attendus

500 pisciculteurs en rizière, 100 pisciculteurs extensifs et semi-intensifs en étangs et 20 opérateurs en commercialisation

### CONTEXTE

Pour approvisionner les marchés d'Antananarivo, la pêche dans les cours d'eau alentours ne suffit plus et la pisciculture reste une activité peu pratiquée dans la région Analamanga. La collecte de poissons a donc lieu de plus en plus loin, jusqu'au nord de l'île. De ce fait, le poisson est actuellement la protéine animale la plus chère sur les marchés. Par ailleurs, les consommateurs se méfient de la qualité des produits proposés, certains marais aux alentours de la capitale continuant d'être exploités pour la pêche malgré la pollution.

Dans ce contexte, le projet d'Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga vise à permettre aux exploitations piscicoles et rizipiscicoles de la région de maîtriser la conduite d'une pisciculture rentable et durable, au sein d'une filière organisée. Il est mis en œuvre dans le cadre du Programme « Agro Sylviculture autour d'Antananarivo » (ASA), financé par le 10e Fonds Européen de Développement.

### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

En 2016, le projet est intervenu dans les 30 communes identifiées lors du diagnostic initial, réalisé en 2015. Afin d'augmenter la disponibilité des alevins de carpes, 396 personnes ont été formées aux techniques d'alevinage en rizière. Cependant, principalement en raison du démarrage très tardif de la saison de pluies à la fin de l'année 2016, seules 174 d'entre elles ont pu effectivement mettre en pratique cette technique. Au 31 décembre 2016, en raison du retard pris par la campagne d'alevinage, la production d'alevins supplémentaire n'avait pas encore pu être chiffrée.

Dans les 15 communes déjà appuyées par le projet pendant la campagne de production précédente (2015-2016), 316 rizipisciculteurs ont bénéficié de formations visant à améliorer les résultats de leur activité de grossissement de carpes et de tilapias. Au total, en 2016, 13,71 tonnes supplémentaires de poissons ont

été produites sur 23,12 ha de rizières, après un cycle d'élevage d'une durée variant de 3 à 10 mois.

L'appui à la mise en œuvre d'une pisciculture semi-intensive s'est par ailleurs poursuivi en collaboration avec une douzaine pisciculteurs. Des expérimentations ont été menées sur la maîtrise de la reproduction du tilapia, l'optimisation de la gestion des températures, la résistance au froid des différentes souches de tilapia disponibles, etc.

Dans le cadre de l'appui à la commercialisation, une étude a permis de mieux comprendre le marché en effectuant une cartographie de la filière poisson d'eau douce et en caractérisant les différentes qualités de produits vendus. Un atelier de réflexion sur la qualité et l'hygiène des poissons commercialisés a ensuite été organisé avec les différents acteurs concernés, en vue d'identifier les besoins. Afin de faciliter l'accès aux alevins, un annuaire regroupant les coordonnées d'une centaine d'aleviculteurs a aussi été élaboré et mis à disposition des pisciculteurs dans 28 communes.

### FOCUS SUR ...

#### Le marché aux alevins d'Ankazobe

Dans plusieurs chefs-lieux de districts, des dynamiques spontanées de création de marchés aux alevins - similaires à celui déjà soutenu par l'APDRA dans la ville de Betafo (Vakinankaratra) - ont été remarquées par l'équipe du projet. A titre pilote, il a donc été décidé d'en accompagner une, dans la ville d'Ankazobe.

Une étude de faisabilité a été réalisée puis un point de vente d'alevins été mis en place, en accord avec la Circonscription de pêche d'Ankazobe

Le marché a été créé avec les moyens disponibles sur place : récipients apportés par les pisciculteurs et délimitation du périmètre par des filets de pêche. Le projet a fourni des aérateurs à pile qui sont mis en location en échange d'une contribution des aleviculteurs, le but étant de constituer un fonds de fonctionnement pour leur renouvellement. Un encadrement régulier a aussi été assuré.

Ce marché hebdomadaire a comme ambition de rester ouvert toute l'année et de commercialiser des alevins pour le grossissement et des pré-géniteurs de carpe et de tilapia. Les poissons de consommation issus des élevages devraient aussi y être vendus.

Par ailleurs, à titre pilote, la mise en place d'un marché d'alevins dans la commune d'Ankazobe a été accompagnée (voir focus ci-dessous). Enfin, à l'occasion de la Foire de l'Elevage et de la Production Animale (FEPA), l'équipe projet a de nouveau appuyé certains pisciculteurs pour le transport et la commercialisation de poissons vivants. Les consommateurs de la capitale portent en effet un grand intérêt à ce produit, et ce malgré un prix élevé (15 à 30% plus cher que le poisson frais).

### CHIFFRES CLÉS

- 490 rizipisciculteurs - producteurs d'alevins et/ou de carpes marchandes - accompagnés en 2016
- Un rendement moyen d'environ 300 kg/ha/an en rizière
- 13 tonnes supplémentaires de poisson produites en rizière



Afin de pérenniser l'activité, les opérateurs du marché se sont entendus pour créer l'association TAHA. Elle aura en charge la gestion du site et sera composée de 44 personnes : principalement des producteurs d'alevins et de poissons grossis, mais aussi un agent du Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche (MRHP) et un représentant de la commune d'Ankazobe.

Au 31 décembre 2016, plus de 3000 alevins avaient été vendus depuis le début de la campagne d'alevinage, générant un chiffre d'affaire de plus de 600 000 Ariary<sup>8</sup>. Par ailleurs, le marché a permis de mettre en relation des producteurs d'alevins et des grossisseurs ; les transactions générées ont porté sur un volume d'environ 20 000 alevins.

<sup>8</sup> En décembre 2016, 1 euro = 3 500 Ariary





Entre 2010 et 2013, l'APDRA est intervenue pour la première fois en Corée du Nord à la demande de l'ONG Triangle Génération Humanaire (TGH). A travers la réalisation de missions de courte durée réalisées par ses experts, l'association a apporté une assistance technique à deux fermes coopératives de pisciculture de Sinhung et de Yonggwang, ainsi qu'à la filière d'approvisionnement en poisson des institutions locales en charge de l'enfance.

En 2015, TGH a de nouveau sollicité l'APDRA afin qu'elle l'assiste dans une seconde intervention du même type, mise en œuvre auprès de deux autres fermes coopératives de pisciculture.

## IMPROVING CHILDREN DIET BY ENHANCING ANIMAL PROTEIN INTAKE

### CONTEXTE

Le projet « Improving Children Diet by Enhancing Animal Protein Intake », mis en œuvre par l'association TGH, vise à augmenter l'apport de protéines pour les enfants pris en charge par les institutions sociales. Dans ce cadre, l'APDRA fournit un appui technique en vue de mettre en place un modèle de pisciculture intégrée - poisson / culture / élevage - auprès de 2 piscicultures coopératives déjà existantes, situées à Ryongchon et à Onchon. Le projet intervient également au niveau de la filière post production pour améliorer les pratiques de distribution des poissons auprès des crèches et écoles maternelles. Pour compléter son action et promouvoir une pisciculture durable valorisant au mieux le poisson, un renforcement des capacités du Bureau d'Aquaculture (BoA) est aussi prévu.

### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

En 2016, l'APDRA a été mobilisée pour la mise en œuvre d'une mission d'expertise sur le terrain d'une durée de 15 jours. Cette mission est la troisième réalisée depuis le début du projet.

Au niveau des deux fermes piscicoles, la construction des bâtiments d'élevage devant permettre la fourniture de fumure organique aux étangs a pris du retard, ce qui limite donc les rendements. Par ailleurs, plusieurs difficultés ont été relevées dans la conduite de l'élevage : distribution d'alevins aux institutions environnantes au détriment des fermes elles-mêmes, difficultés à produire des alevins à Onchon, forte mortalité au cours de l'hiver, absence de certaines espèces prévues dans la polyculture, techniques de pêche inadéquates, etc. En revanche, l'amélioration des aménagements piscicoles est en bonne voie et l'expert a pu constater la bonne maîtrise de la reproduction artificielle de la carpe chinoise (*Ctenopharyngodon idella*) par les équipes en place.

Enfin, la conduite d'expérimentations sur le terrain, prévue lors de la précédente mission, s'avère difficile à mettre en œuvre. De nouvelles actions doivent être réalisées avec le BoA pour améliorer la définition, la programmation et la réalisation des expérimentations, notamment en matière de fertilisation.

Sur la base de ces constats, l'expert a formulé un certain nombre de recommandations à mettre en œuvre par le projet. La prochaine mission est programmée en mars 2017.



Au Nord, l'APDRA mène de manière ponctuelle des actions de formation. Elle s'appuie alors sur son mandat d'organisme de formation ainsi que sur le réseau de professionnels et d'experts de l'aquaculture qu'elle anime. Ces actions sont menées en complémentarité de ses activités de promotion de la pisciculture paysanne au Sud et sont souvent réalisées à la demande de ses partenaires de terrain.

La formation « Suivi & évaluation d'opérations de développement piscicole », mise en œuvre à la fin de l'année 2016, s'est inscrite dans cette perspective. Elle renoue avec les formations que l'APDRA a régulièrement organisées jusqu'en 2010, à destination de cadres chargés de la mise en œuvre ou du suivi-évaluation du développement de la pisciculture dans un contexte d'économie paysanne africaine.

## FORMATION « SUIVI & ÉVALUATION D'OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT PISCICOLE »

En réponse aux attentes des partenaires institutionnels de l'APDRA en Guinée et à Madagascar, désireux de renforcer les compétences des acteurs de leurs pays investis dans la pisciculture, une formation portant sur le suivi et l'évaluation des opérations de développement piscicole a été organisée en France, du 28 novembre au 18 décembre 2016.

Conçue et mise en œuvre par l'APDRA, elle a permis à 17 participants - cadres des ministères de l'aquaculture, animateurs conseillers piscicoles, responsables d'associations ou de fédérations piscicoles, professionnels du développement - venus de Guinée et de Madagascar, de renforcer leurs connaissances et compétences en matière de pisciculture continentale.

Cette formation a été organisée sous la forme de conférences en salle et de visites de sites, effectuées notamment en région Grand Est, en région Centre - Val de Loire, ainsi qu'à Montpellier : visites de piscicultures, d'écloseries et de laboratoires de recherche. L'objectif était de permettre aux participants d'avoir des échanges avec un panel varié d'experts du monde de l'aquaculture : producteurs piscicoles de la Région Grand Est et de la Région Centre - Val de Loire, représentants et membres de la Fédération des Aquaculteurs de la Région Centre (FAReC), chercheurs de l'Université de Lorraine, d'AgroParisTech, du CIRAD et de l'IFREMER, consultants indépendants, etc. La dernière semaine s'est déroulée en région parisienne, à l'ISTOM, et a été consacrée à l'étude des concepts et méthodes d'évaluation économique des projets de développement.

Les interventions, de natures très diverses, ont permis de mettre en lumière la complexité des enjeux du développement de la pisciculture et des filières aquacoles.

L'organisation de cette formation a bénéficié de l'implication de nombreux membres et sympathisants. Le contenu et l'atmosphère ainsi que les retours très positifs à son égard militent pour sa reproduction à l'avenir, sous le même format ou un autre, à définir selon les attentes qu'exprimeront les partenaires de l'APDRA au Sud.



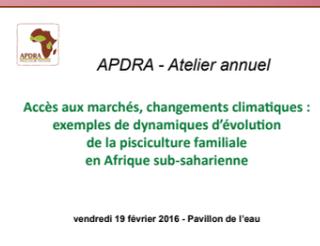
# La vie associative

## Les faits marquants 2016

### Février

#### Atelier public

L'atelier public annuel de l'APDRA s'est déroulé au Pavillon de l'Eau le 19 février. Il a réuni des experts du CIRAD, de l'ISTOM et du GIEC pour échanger sur les dynamiques d'évolution de la pisciculture familiale en Afrique subsaharienne en fonction de l'accès aux marchés et des changements climatiques.



### Mai

#### Antenne APDRA Lorraine Vente de livres au profit du PADPP2

Avec l'appui de l'association ASSAJUCO, les élèves de la classe de seconde « Défense » du Lycée Charles Hermite à Dieuze ont organisé une vente de livres au profit du Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne (PADPP2) à Madagascar.

L'argent récolté a servi à financer l'édition de bandes dessinées présentant la rizipisciculture, support pédagogique utilisé par l'APDRA auprès des collégiens malgaches.



### Août

#### Universités d'Eté

Les Universités d'Eté 2016 de l'APDRA se sont tenues en Seine et Marne, du 26 au 28 août. L'atelier public du vendredi avait cette année pour thème : « Quel service public développer pour l'appui à la pisciculture paysanne ? ».



A l'occasion des 20 ans de l'APDRA, un débat associatif sur le futur de l'association a aussi été organisé avec les membres et les salariés présents pendant la journée du samedi.

#### Assemblée Générale de l'APDRA



L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle s'est tenue le dimanche 28 août 2016, à la fin des Universités d'Eté. Les comptes annuels 2015, arrêtés par le Conseil d'Administration et certifiés par le Commissaire aux comptes, ainsi que le rapport moral 2015, ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

### Septembre

#### Fête des associations de Massy

L'APDRA a participé à la Fête des associations de Massy qui s'est déroulée le samedi 10 septembre 2016. Cet événement annuel est l'occasion de présenter les activités de l'association et d'avoir des échanges de vues avec un public large ainsi qu'avec d'autres associations et ONG massicoises.



### Novembre

#### Fête de la solidarité internationale

Le samedi 19 novembre, l'APDRA a participé à la Fête de la solidarité internationale à Massy, qui réunit annuellement les associations massicoises. Le thème central était cette année celui des migrants et des migrations.



### Décembre

#### Formation

##### « Suivi & évaluation d'opérations de développement piscicole »

De nombreux membres et sympathisants se sont fortement mobilisés pour accueillir et organiser la formation « Suivi & évaluation d'opérations de développement piscicole » (voir page 31).



## GOUVERNANCE ET ORGANISATION DE L'APDRA

**L'APDRA est une association de solidarité internationale à but non lucratif. Elle est reconnue association d'intérêt général depuis le 31 juillet 2006.**

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elu par l'Assemblée Générale pour 2 ans, il était constitué de 10 membres en 2016. Le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques de l'APDRA en s'appuyant sur une équipe de professionnels salariés et bénévoles, veille à la cohérence des actions menées par l'équipe salariée et s'implique également dans le suivi des projets.

### 6 RESPONSABLES D'ANTENNES RÉGIONALES

En France, ils représentent l'association auprès des acteurs régionaux et mènent des actions de sensibilisation et de communication.

Pour des actions spécifiques (infographie, maintenance informatique, ligne éditoriale, etc...) et pour l'animation des antennes régionales et des antennes pays, l'APDRA mobilise un **réseau d'une cinquantaine de bénévoles**.

### 8 CHARGÉS GÉOGRAPHIQUES BÉNÉVOLES

Ils sont nommés par le Conseil d'Administration et ont pour fonction le suivi d'un pays ou d'un projet. Ils ont pour rôle de vérifier que les actions menées par l'association sont en conformité avec les missions qu'elle s'est assignées.

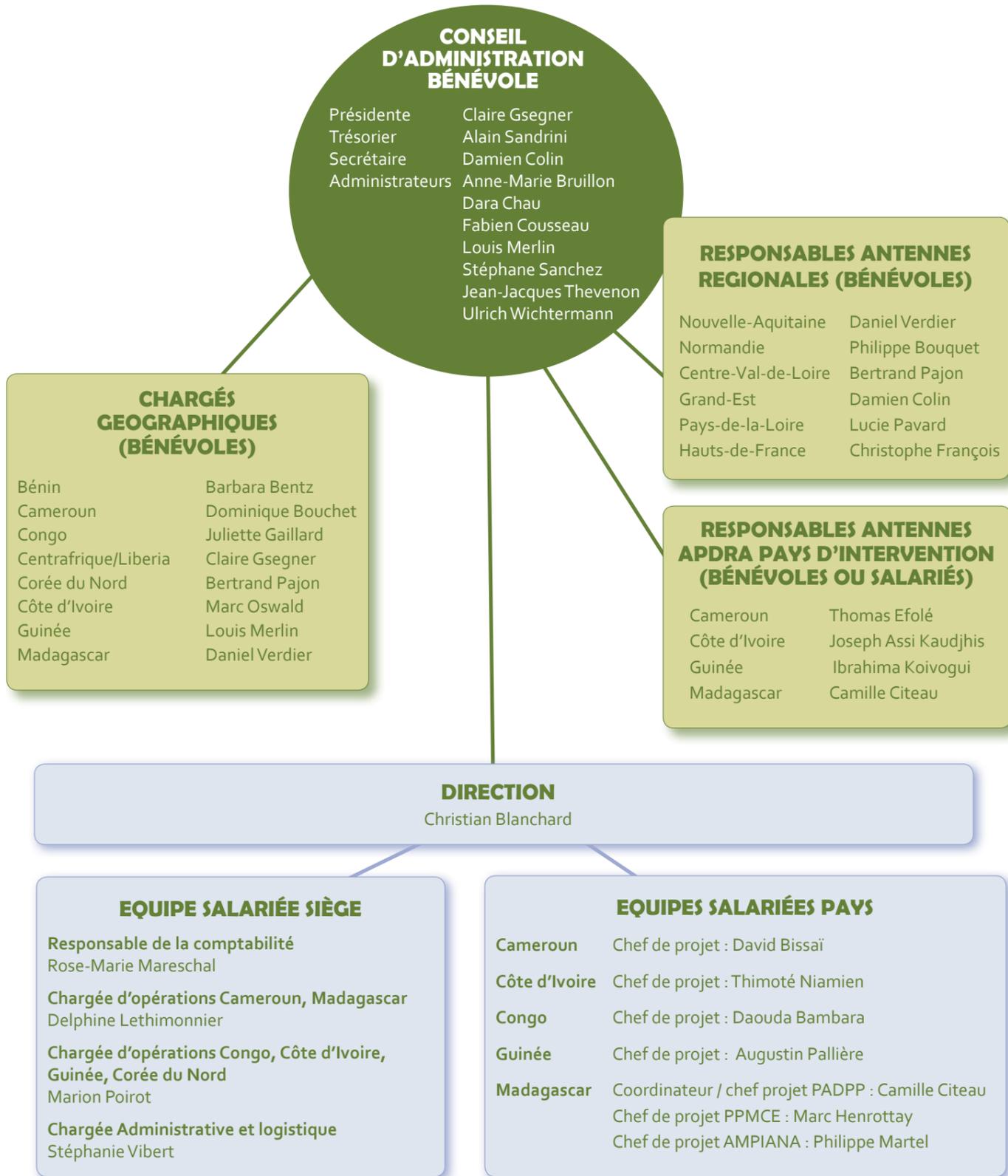
### 4 RESPONSABLES D'ANTENNES PAYS

Dans certains pays d'intervention, ils représentent l'association au niveau national et facilitent la mise en œuvre des actions.



# La vie associative

## ORGANIGRAMME DE L'APDRA AU 31 DÉCEMBRE 2016



## IMPLICATION DE L'APDRA DANS LES RÉSEAUX ASSOCIATIFS FRANÇAIS

L'APDRA est membre de Coordination Sud, du F3E, du réseau Sarnissa et du Groupe initiatives.

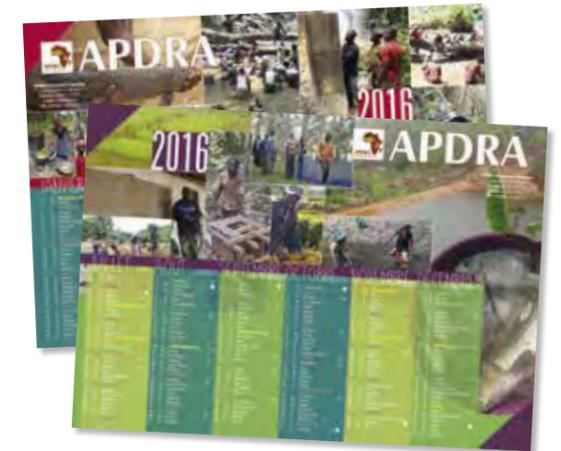


Le Groupe initiatives regroupe 10 associations professionnelles de développement qui souhaitent partager leurs expériences, mettre en avant leurs compétences et promouvoir des innovations. En 2016, un cadre de coopération « Synergie Gi » a été discuté collectivement en vue de concrétiser la volonté partagée de coopérer davantage. Sa signature est prévue au début de l'année 2017.

## LES PUBLICATIONS DE L'APDRA

### LES DOCUMENTS DE COMMUNICATION DE L'APDRA

Chaque année, l'APDRA diffuse auprès de ses membres des **lettres d'information** destinées à leur faire connaître les activités en cours. L'APDRA distribue également auprès des pisciculteurs et de ses membres le **calendrier** de l'association.



Enfin, à Madagascar, l'association édite **La Voix des Rizipisciculteurs**, bulletin d'information et d'échanges de vues sur l'activité rizipiscicole de l'île, en langues française et malgache.

## SITE INTERNET ET COMPTE FACEBOOK

Le site internet de l'APDRA ([www.apdra.org](http://www.apdra.org)) présente l'association et les projets. Il informe les internautes de l'actualité du siège et du terrain. Il met à disposition des lecteurs le bon d'adhésion et les fiches de poste, les rapports d'activité ainsi que les publications de l'APDRA.

- Le site internet est mis à jour très régulièrement, vous pouvez le consulter pour avoir des nouvelles de l'association.
- L'APDRA possède aussi une page et un compte Facebook et est présente sur LinkedIn. N'hésitez pas à vous abonner !



## LES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

### Le financement du secteur piscicole en Afrique subsaharienne est-il adapté aux enjeux qu'on prête à cette production ?

Oswald M. et M., Mikolasek O., 2016, In *Techniques financières et développement*, 2016/3 n 124, *Elevage sans frontières*, pp. 81-95

Cet article dresse une revue des outils de financement de la pisciculture utilisés en Afrique sub-saharienne en fonction des catégories de pisciculture et analyse leurs effets sur les productions piscicoles. Leur capacité à donner davantage d'efficacité aux systèmes piscicoles présents est notamment évaluée.

### Croiser une approche compréhensive des systèmes d'élevage piscicole et leur diagnostic génétique - de l'ambition aux résultats

Oswald M., Ravakarivelo M., Mikolasek O., Rasamoelina H., De Verdal H., Bentz B., Pepey E., Cousseau F. et Vandeputte M., 2016, In *Recherche interdisciplinaire pour le développement durable et la biodiversité des espaces ruraux malgaches*, SCAC/PARRUR, Ed. MYE, pp. 219-268

Cet article présente les résultats de la recherche menée à Madagascar sur la génétique de la carpe

et du tilapia par le collectif Madapisci, dont faisait partie l'APDRA. La carpe est le premier poisson de pisciculture à Madagascar. Partant d'un souci de recenser les ressources génétiques actuelles de cette espèce au niveau national, l'ADN de carpes récoltées dans une grande diversité de sites a été analysé. En parallèle, les producteurs d'alevins ont été enquêtés afin de comprendre l'impact de leurs pratiques sur la conservation des populations de carpe.

La distinction habituelle des différentes variétés de carpe à Madagascar ne résiste pas à l'analyse génétique. Par ailleurs, l'étude démontre que le vaste réseau d'écloseries existant, incluant un très grand nombre de petits producteurs, a permis d'entretenir une souche présentant de bonnes potentialités de croissance. Ce réseau de producteurs d'alevins constitue une ressource précieuse pour le développement de cet élevage.

Les résultats obtenus sur le tilapia sont présentés en parallèle et soulignent l'intérêt de s'interroger sur les ressources génétiques présentes.

Les comptes de l'exercice 2016 de l'APDRA Pisciculture Paysanne ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes, Mme Nathalie Bonnet, du cabinet Michel Creuzot. Cette dernière a pu certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## LES EMPLOIS EN EUROS

	2016		2015	
Mission sociale (Projets de développement)	1 793 683	49,5%	1 495 229	69,6%
Frais de fonctionnement	201 715	5,6%	216 163	10,1%
Animation du réseau et vie associative	9 214	0,3%	15 536	0,7%
Frais de communication	0	0,0%	140	0,0%
Dotations aux provisions et aux amortissements	0	0,0%	0	0,0%
Charges financières	27 695	0,8%	11 542	0,5%
Fonds dédiés (report 2017)	1 573 224	43,4%	390 137	18,2%
Charges exceptionnelles	5 032	0,1%	610	0,0%
Autres charges externes	13 651	0,4%	18 529	0,9%
<b>TOTAL des DÉPENSES</b>	<b>3 624 214</b>		<b>2 147 886</b>	
<b>Résultat</b>	<b>10 198</b>		<b>77 066</b>	

## LES RESSOURCES EN EUROS

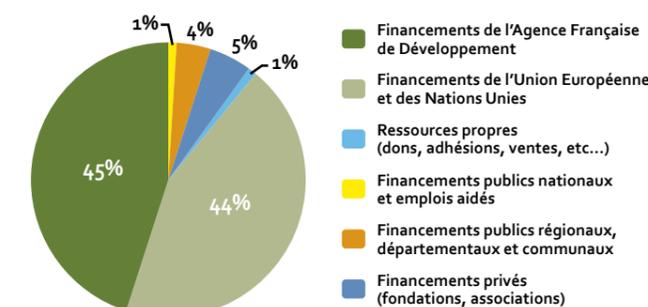
	2016		2015	
Ressources propres	10 106	0,3%	14 330	0,6%
Dons et cotisations	2 500	0,1%	4 220	0,2%
Autres revenus d'activité	8 106	0,2%	10 110	0,5%
Subventions et prestations obtenues dans l'année	3 218 314	88,6%	2 049 241	92,1%
Financements publics	3 025 812	83,3%	1 830 072	82,3%
Financements privés	192 502	5,3%	219 169	9,9%
Fonds dédiés (reprise 2015)	398 171	11,0%	120 421	5,4%
Produits exceptionnels	0	0,0%	0	0,0%
Produits financiers	7 321	0,2%	40 959	1,8%
<b>TOTAL des PRODUITS</b>	<b>3 634 412</b>		<b>2 224 952</b>	

En 2016, l'APDRA enregistre un résultat bénéficiaire de 10.198 €.

L'évolution significative des postes « Subventions », « Fonds dédiés - Emplois » et « Fonds dédiés - Ressources » s'explique essentiellement par un changement de méthode comptable appliqué en 2016 : les subventions d'exploitation sont enregistrées dans les ressources de l'association dès que les bailleurs se sont engagés à les verser et non plus seulement quand elles sont reçues.

A noter que les comptes annuels de l'APDRA ne comptabilisent pas les contributions volontaires en nature. Le bénévolat représente néanmoins une part non négligeable dans le suivi, la mise en œuvre des actions en France et sur le terrain et dans le développement de l'association.

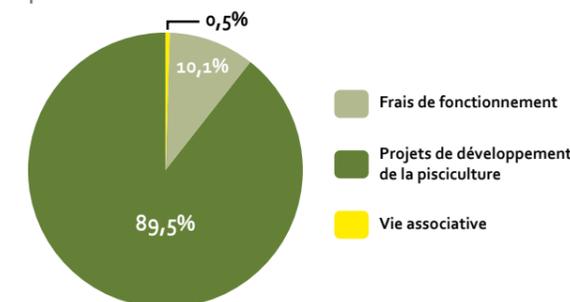
## ORIGINE DES RESSOURCES 2016 (incluant les fonds dédiés alloués à l'exercice)



Les ressources de l'APDRA proviennent à 99% de subventions obtenues dans le cadre des projets menés dans les pays du Sud. L'Union Européenne et l'Agence Française de Développement sont les deux principaux bailleurs de fonds de l'association via le financement de plusieurs projets distincts ; ils constituent respectivement 44% et 45% des ressources totales pour l'année 2016

## RÉPARTITION DE L'EMPLOI DES DÉPENSES 2016 PAR ACTIVITÉ

L'APDRA a consacré 90% de ses dépenses aux projets de développement qu'elle mène sur le terrain dans les différents pays d'intervention. Les frais de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de personnel du siège, hormis les postes de Chargés d'opérations dont la mission est entièrement dédiée à l'appui à la mise en œuvre des projets, à la recherche de financements et au développement du partenariat.



## BILAN EN EUROS

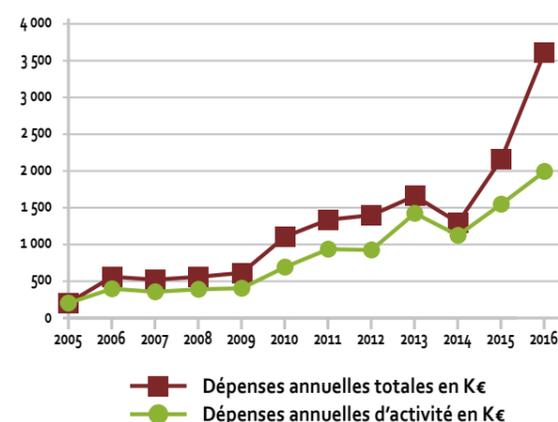
Les fonds dédiés constituent la part des subventions reçues dans l'année allouées aux exercices suivants, la majorité des projets menés par l'APDRA étant pluriannuels. Ces fonds dédiés sont très importants cette année, en raison du changement de méthode comptable relatif à l'enregistrement des engagements bailleurs dès qu'ils sont reçus. Les dettes constituent les salaires et charges sociales restant à régler en début d'exercice 2016, et des factures fournisseurs à régler.

ACTIF	au 31/12/2016	au 31/12/2015	PASSIF	au 31/12/2016	au 31/12/2015
Actif immobilisé	9 023	6 605	Fonds propres	206 909	196 710
Actif circulant	1 871 012	798 573	Fonds dédiés	1 565 190	390 137
Usagers et comptes rattachés	1 228 485	401 227	Provision pour risques	2 665	12 305
Autres créances	21 472	26 195	Dettes	104 926	205 726
Valeurs mobilières de placement	4 959	4 959	Produits constatés d'avance	345	300
Disponibilités	605 095	365 292	<b>TOTAL</b>	<b>1 880 035</b>	<b>805 178</b>
Charges constatées d'avance	0	900			
<b>TOTAL</b>	<b>1 880 035</b>	<b>805 178</b>			

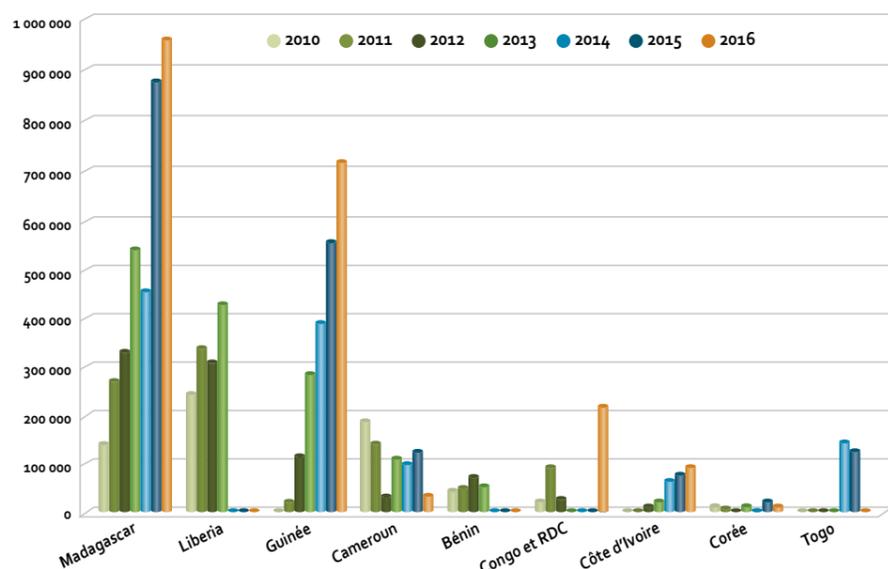
## EVOLUTION DU BUDGET GLOBAL DE L'APDRA DE 2005 À 2016

En 2015, le budget de l'association avait presque doublé par rapport à l'année précédente du fait du démarrage de nouveaux projets à Madagascar et de l'augmentation de l'activité des projets menés dans les autres pays. Pour assurer le suivi et la gestion de ce développement significatif, l'association avait renforcé sa structure siège, ce qui expliquait l'augmentation marquée de ses frais de fonctionnement.

En 2016, l'APDRA continue sa croissance en termes de volume d'activité, avec le démarrage d'un nouveau projet au Congo. Les dépenses annuelles totales apparaissent fortement accrues en raison du changement de la méthode de calcul (voir page 37).



## EVOLUTION DU BUDGET PAR PAYS D'INTERVENTION EN EUROS



Les budgets réalisés à Madagascar et en Guinée témoignent de l'activité croissante dans ces deux pays d'intervention. Depuis quatre ans, ils restent les zones d'activité principale de l'APDRA. A noter également le projet au Congo débuté en avril 2016.

### CHIFFRES CLÉS 2016

- 3,63 millions d'euros de budget
- 90 % des dépenses affectées directement aux projets sur le terrain
- 6 pays d'intervention

## LISTE DES PARTENAIRES DU SUD

### ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

#### En Guinée

- Fédération des Pisciculteurs de Guinée Forestière (FPRGF)

#### A Madagascar

- Fédération nationale FIFATA (Fikambanana Fampivoaranany Tantsaha - ou Association pour le progrès des paysans) et ses organisations paysannes régionales affiliées (FIKOTAMIFI, MVPT, VFTV, VOMBO)
- Fédération Koloharena Manantenasa (FKH)
- Fivondronan'ny Fakambanan'ny Mpanjono eto Vakinankaratra ou Union des associations de pêcheurs du Vakinankaratra (FIFIMPAVA)
- Vovonan'ny Fikambanan'ny Tantsaha eto Matsiatra (VFTM)

### ONG ET ASSOCIATIONS

#### Au Cameroun

- Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA)
- Association des Amis de Messamena

#### Au Congo

- Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR)

#### En Côte d'Ivoire

- Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)
- Association Nationale des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire (ANAQUACI)
- Association de Pisciculture et Développement rural en Afrique – Côte d'Ivoire (APDRACI)

#### En Guinée

- Association des animateurs Pisciculteurs de Guinée Forestière (AAPRGF)
- Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER)

#### A Madagascar

- ONG Mateza à Fénérive
- FAFAFI/SPAM (FAnentanambony FAmbolenasy Flompiana Synodam-paritany Avaratr'i Manial)

### CENTRES DE RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

#### En Côte d'Ivoire

- Centre de Recherche Océanographique (CRO) de l'Université de Bouaké

#### En Guinée

- Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG)
- Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoira (CNSHB)

#### A Madagascar

- Centre de formation CEFFEL d'Antsirabe
- FOFIFA (Centre National de Recherche pour le Développement Rural)
- Université d'Antananarivo
- Malagasy Professionnel de l'Élevage (MPE)
- Cap Malagasy

### INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

#### Au Cameroun

- Direction de la Pêche et de l'Aquaculture du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
- Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales (ACEFA)

#### En Corée du Nord

- Bureau d'Aquaculture (BoA), au sein du Département d'Aquaculture du Ministère de la Pêche
- Child National Institution (CNI)

#### En Côte d'Ivoire

- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)

#### En Guinée

- Direction Nationale de la Pisciculture (DNP) du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture

## A Madagascar

- Direction de l'Aquaculture (DIRAQUA) du Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche (MRHP)
- Directions Régionales des Ressources Halieutiques et de la Pêche (DRRHP) d'Ambositra, d'Antsirabe, de Fianarantsoa, de Miarinarivo et de Tamatave
- Dispositif Centre de Services Agricoles / Fonds Régionaux de Développement Agricole (CSA/FRDA) du Vakinankaratra, de l'Itasy et de la Haute Matsiatra
- Office Régional de Nutrition (ORN) du Vakinankaratra
- Région Atsinanana
- Région Analanjirofo

## LISTE DES PARTENAIRES DU NORD ET BAILLEURS DE FONDS

### ONG ET ASSOCIATIONS

- AgriSud International
- Triangle Génération Humanitaire (TGH)
- Filière Aquacole Grand Est (FAGE)
- Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)
- La Guilde
- Fédération des Aquaculteurs de la Région Centre (FAReC)

### COLLECTIFS ET RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ

- Coordination Sud
- Groupe Initiatives
- Horizons Solidaires
- Sarnissa
- Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne (CERAPCOOP)
- Centraider
- Multicolor
- Aquafilia
- Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (F3E)

### CENTRES DE RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

- Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)
- Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)
- Université Nancy I
- Institut des Régions Chaudes (IRC)
- ISTOM
- AgroParisTech
- UniLaSalle
- Agrocampus Ouest
- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)

### INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Union Européenne
- Agence Française de Développement (AFD)
- Banque Mondiale
- Commission de l'Océan Indien (COI)
- Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO)
- Ministère des Affaires Etrangères (MAE) – Service de Coopération et Action Culturelle français (SCAC)
- Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
- Conseil Régional de Normandie
- Conseil Régional du Centre-Val-de-Loire
- Conseil Régional Grand-Est
- Conseil Départemental de l'Essonne
- Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
- Mairie de Massy
- Lycée de Dieuze
- Domaine de Lindre

### ENTREPRISES ET FONDATIONS

- Association Assajuco
- Cofrepêche
- Fondation AnBer
- Fondation Air Liquide
- Fondation de France
- Fondation Lemarchand
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation ProVictimis
- Imprimerie Graphot
- Initiatives Sogea-Satom pour l'Afrique
- Seed Foundation
- Fondation du Grand Orient de France

Au cours de l'année 2017, l'APDRA consolidera en premier lieu les activités des projets débutés en 2016.

Au **Congo**, il s'agit du projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole en République du Congo (RECAFIP), mis en œuvre dans les départements du Pool et de la Bouenza. Ce projet bénéficie pour 3 années encore d'un financement de l'Union Européenne, complété par celui de l'AFD. Outre l'aspect opérationnel, il s'agira d'être particulièrement vigilant quant à l'évolution politique de ce pays car la persistance de l'insécurité dans le Pool pourrait fortement freiner le déroulement des activités.

Au **Cameroun**, en **Côte d'Ivoire** et en **Guinée**, il s'agit du projet d'Appui à la Filière et à la Profession Piscicole (AF2P), qui a débuté en juin 2016 et se poursuivra durant deux années et demi grâce aux financements de l'AFD, de collectivités territoriales françaises et de fondations. Les actions menées dans ces pays s'inscrivent dans la continuité des projets précédents mais présentent aussi de nouveaux enjeux auxquels nous devons répondre, en particulier l'extension de la dynamique d'installation et de production dans la région de l'Est du Cameroun et l'appui à la structuration des filières de commercialisation en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, encore en **Guinée**, l'année 2017 verra s'achever le Projet de Développement de la Rizipisciculture en Guinée Forestière (PDRP-GF). L'association devra continuer à planter les jalons d'une nouvelle phase de l'action, centrée sur la consolidation du travail dans les zones forestières et son extension dans les autres régions naturelles de Guinée. Une étude de faisabilité externe, prévue par l'AFD au cours de l'année, permettra de préciser les objectifs et activités de ce futur projet.

A **Madagascar**, des évolutions sont à prévoir et anticiper pour deux des trois projets menés actuellement dans l'île. Concernant le Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne - phase 2 (PADDP2), il s'agira de consolider et conclure les perspectives de travail en commun avec l'agence de Coopération Allemande pour le Développement (GIZ) pour les 4 années à venir. Cela permettra de poursuivre et de finaliser le changement d'échelle amorcé dans la diffusion de la rizipisciculture, avec des moyens renouvelés et augmentés.

Concernant le Projet Piscicole Madagascar Côte Est – Sécurité Alimentaire (PPMCE-SA), une prolongation a déjà été négociée jusqu'en juillet 2017, mais il nous semble nécessaire de



# Perspectives 2017

poursuivre les actions d'appui / conseil auprès des pisciculteurs que nos équipes accompagnent depuis 4 ans. C'est pourquoi l'association s'attèlera à consolider des partenariats déjà identifiés et à trouver les moyens adéquats ; des contacts sont déjà en cours auprès des partenaires financiers qui nous ont soutenus dans cette première phase, mais l'action à mener nécessite de trouver des financements complémentaires.

Enfin, l'APDRA restera attentive aux nouvelles potentialités d'appui du développement piscicole dans d'autres régions de Madagascar, car notre expérience actuelle nous incite à poursuivre la promotion d'une activité qui apparaît rentable et pérenne pour de nombreux paysans malgaches.

Au Libéria, pays dans lequel l'APDRA a mené un projet de 2010 à 2013, la mission exploratoire menée fin 2016 a conforté notre volonté de reprendre le travail dès que possible. Celle-ci avait pour objectif de maintenir les liens établis avec les pisciculteurs du Bong et du Nimba dans le cadre du précédent projet et de collecter des informations sur les dynamiques actuelles. Elle a aussi été l'occasion d'accueillir, pour une visite de terrain au bord des étangs, des représentants de l'Union Européenne désireux de mieux connaître le potentiel piscicole de ces régions.

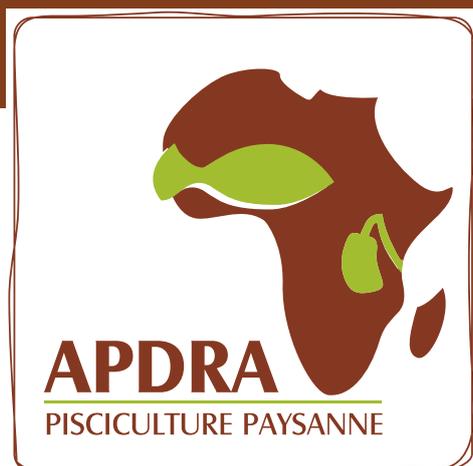
Nous nous emploierons donc énergiquement, durant l'année à venir, à concrétiser cette volonté de reprise d'activité, en mobilisant les partenaires et financeurs nécessaires.

Enfin, au-delà de la mise en œuvre et du développement des projets, l'année 2017 sera aussi dédiée à la **réflexion associative** en vue de repenser et formaliser notre projet associatif ainsi que sa déclinaison opérationnelle en un plan stratégique. Ce travail collectif sera l'occasion de remettre au cœur des débats le sens que nous voulons donner à notre travail, dans la perspective, bien sûr, de répondre mieux encore à notre mandat, c'est à dire le développement d'une pisciculture durable et pérenne assurant au paysan qui la pratique de meilleures conditions de vie.

## REMERCIEMENTS

**L'APDRA remercie ses adhérents et donateurs qui soutiennent fidèlement son action ainsi que toutes les institutions, partenaires, fondations et entreprises qui, ensemble, œuvrent pour le développement de la pisciculture paysanne.**





**APDRA**  
Pisciculture Paysanne

9, avenue de France  
91 300 Massy  
Tél. (33) (0)1 69 20 38 49  
contact@apdra.org

Site:

[www.apdra.org](http://www.apdra.org)

L'APDRA est membre des réseaux :



Crédits :  
Rédaction collective de l'APDRA  
Crédits photos : © APDRA